



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE,
DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Rapport du jury

Concours : certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement du second degré -
concours externe et cafep

Section : Education Musicale et Chant Choral

Session 2021

Rapport de jury présenté par : Francine Brun – Présidente de jury
Inspectrice d'académie – Inspectrice pédagogique régionale

SOMMAIRE

Préambule	3
Admissibilité	5
Épreuve de technique musicale	6
Première partie : écriture	8
Deuxième partie : analyse auditive et commentaire comparé	15
Commentaire comparé	16
Transcription	20
Épreuve de culture musicale et artistique	24
Statistiques de l'admissibilité	37
Admission	39
Rapport commun aux deux épreuves	40
Épreuve de mise en situation professionnelle : exemples de sujets	50
Conception d'un projet musical et mise en contexte professionnel : exemples de sujets	64
Statistiques de l'admission	72

Préambule

La session 2021 du CAPES externe et du CAFEP-CAPES d'éducation musicale et chant choral a permis de pourvoir l'ensemble des postes offerts aux deux concours, soit 127 pour le concours de l'enseignement public et 10 pour celui de l'enseignement privé. Le nombre de candidats inscrits et de candidats présents était en légère augmentation par rapport à la session 2020. On ne peut qu'espérer que cette inflexion favorable se poursuive et permette à l'avenir de retrouver les effectifs de sessions antérieures. Ceci particulièrement pour le concours de l'enseignement public, celui de l'enseignement privé ayant dès cette session retrouvé des effectifs habituels. Depuis la session 2018 qui avait connu une baisse très nette du nombre de postes offerts au CAPES, s'ajustant en cela aux effectifs de lauréats de la session précédente, le nombre de postes n'a cessé de croître, même modérément. Par cette augmentation, le ministère envoie un signal clair et positif aux étudiants souhaitant s'engager dans le métier de professeur d'éducation musicale et chant choral.

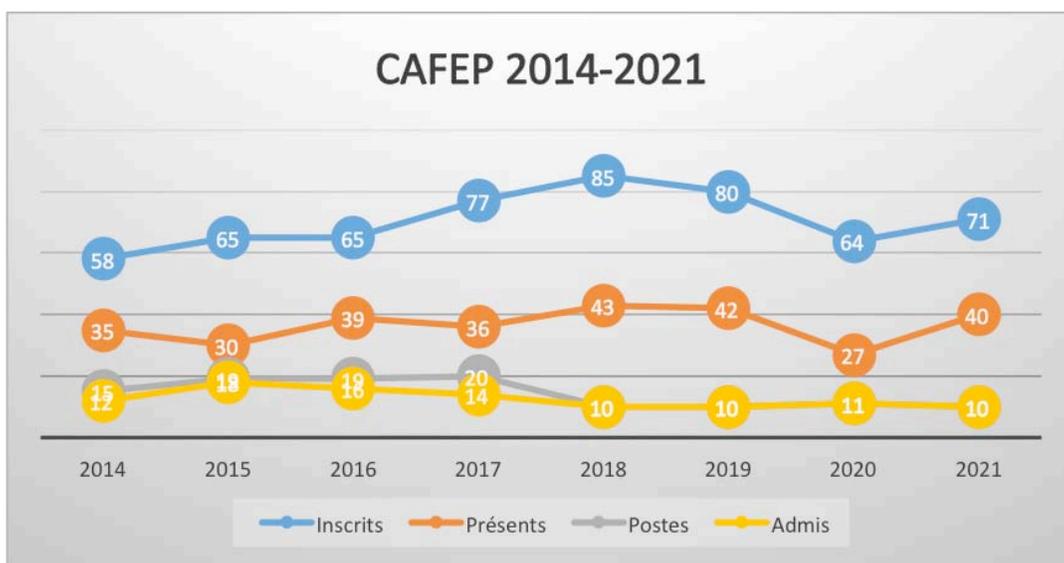
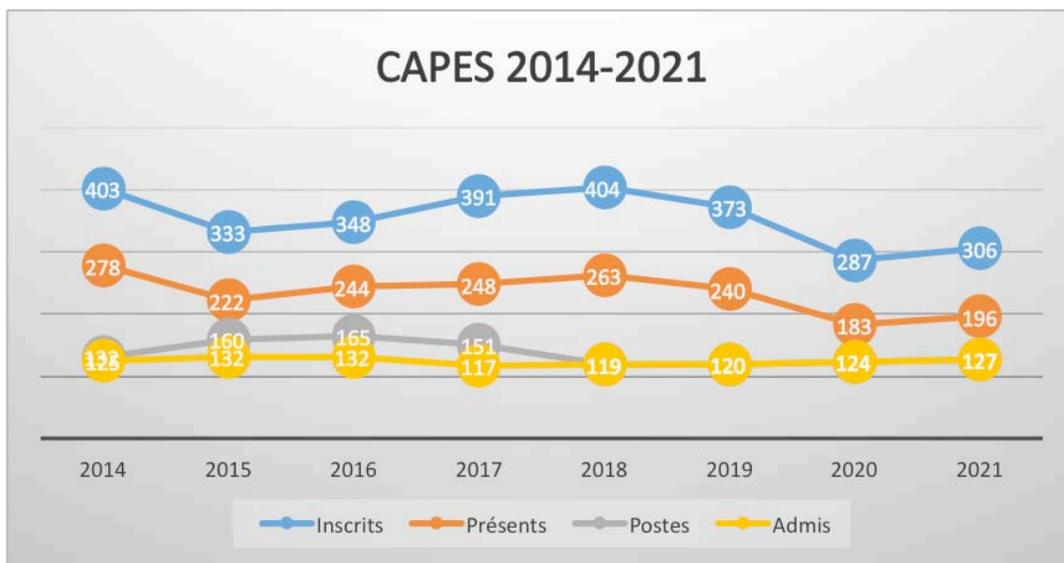
Si les résultats des candidats présents aux différentes épreuves témoignent d'une inévitable disparité, le niveau général des lauréats a répondu aux attentes. Lors des épreuves orales d'admission, dont on rappelle qu'elles portent un coefficient double de celui des épreuves d'admissibilité, de nombreux candidats ont pu faire la preuve de solides qualités et d'une louable motivation pour le métier auquel ils se destinent. Les prestations de certains d'entre eux ont révélé une véritable excellence dans la maîtrise des compétences attendues.

Comme lors des sessions précédentes, le nombre de postes offerts au CAFEP place les deux concours dans une logique de recrutement différente. Les statistiques des différentes épreuves ne font apparaître aucun écart flagrant quant au niveau des deux viviers de candidats. Cependant, le nombre de postes proposés entraîne automatiquement un décalage entre les deux barres d'admission, à nouveau très marqué lors de cette session.

Les statistiques générales présentées ci-après donnent des éléments de comparaison depuis la session 2014, laquelle a vu un changement de maquette adossant les concours à une professionnalisation progressive du parcours de formation. La session 2022 verra se renforcer cette dimension professionnelle dans le cadre de l'entrée en vigueur d'une nouvelle maquette. Si les épreuves changent, certaines gardant toutefois des similitudes avec les épreuves actuelles, les compétences attendues des candidats restent les mêmes : il s'agira comme à présent d'évaluer les compétences fondamentales pour l'exercice du métier de professeur d'éducation musicale et chant choral, largement évoquées au fil de ce rapport et de ceux des sessions antérieures.

Pour se préparer à la session 2022, les candidats pourront utilement consulter :

- l'arrêté du 25 janvier 2021 fixant les modalités d'organisation des concours du certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement du second degré (JORF n°0025 du 29 janvier 2021) <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000043075486>
- les sujets zéro pour les deux épreuves d'admissibilité et la note de commentaires pour l'épreuve de leçon publiés sur le site *Devenir enseignant* <https://www.devenirenseignant.gouv.fr/cid157873/sujets-zero-2022.html>



	CAPES							
	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Inscrits	403	333	348	391	404	373	287	306
Présents	278	222	244	248	263	240	183	196
% Participation*	69%	67%	70%	63%	65%	64%	63%	64%
Admis	125	132	132	117	119	120	124	127
Barre d'admission	6.9/20	7.6/20	7.65/20	8.05/20	8/20	7.51/20	8/20	8.16/20
	CAFEP							
	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Inscrits	58	65	65	77	85	80	64	71
Présents	35	30	39	36	43	42	27	40
% Participation*	60%	46%	60%	47%	51%	52%	42%	56%
Admis	12	18	16	14	10	10	11	10
Barre d'admission	7.03/20	6.8/20	8.14/20	7.95/20	10.53/20	12.28/20	10.1/20	12.11/20

*arrondi

ÉPREUVES D'ADMISSIBILITÉ

ÉPREUVE DE TECHNIQUE MUSICALE

Maquette de l'épreuve

L'épreuve comporte deux parties distinctes.

La première partie de l'épreuve est notée sur 8 points et la seconde sur 12 points.

Le diapason mécanique est autorisé.

Première partie : écriture (durée minimum : 3 heures 30)

La partition présentée par le sujet propose une mélodie principale dont certains fragments sont intégralement réalisés pour le ou les instruments qui l'accompagnent. En tenant compte des caractéristiques de chaque fragment réalisé et d'éventuelles contraintes complémentaires posées par le sujet, le candidat harmonise les passages non réalisés par le sujet.

Deuxième partie : analyse auditive et commentaire comparé d'extraits musicaux enregistrés (durée maximum : 2 heures 30)

Cette partie de l'épreuve comporte :

- d'une part, un commentaire comparé : plusieurs extraits musicaux sont diffusés successivement et à plusieurs reprises. Le candidat en réalise un commentaire comparé dans le cadre d'une problématique de son choix, pertinente au regard des extraits diffusés et reliée aux programmes de collège ou de lycée. Il veille, en introduction de son propos, à brièvement présenter et justifier la problématique choisie.
- d'autre part, la transcription musicale d'un extrait entendu à plusieurs reprises : trente minutes avant la fin de l'épreuve, un nouvel extrait musical enregistré et non identifié, issu d'une autre œuvre que celles supports du commentaire précédent, est diffusé à plusieurs reprises, chacune séparée par une à trois minutes de silence. Le candidat transcrit le plus grand nombre d'éléments musicaux caractérisant l'extrait entendu.

Durée totale de l'épreuve : 6 heures

Coefficient 1

PREMIÈRE PARTIE

ÉCRITURE

Sujet

En tenant compte des caractéristiques de chaque fragment présenté par le sujet, vous réaliserez et harmoniserez l'ensemble des passages laissés vides ou incomplets des parties de flûte et de piano.

Vous composerez sur le document réponse proposé qui comprend 3 pages.

♩ = 93

Flûte

Piano

Measures 1-5 of the score. The Flute part features a melodic line with a slur. The Piano part consists of a rhythmic accompaniment with chords and moving lines in both hands.

6

Measures 6-8 of the score. The Flute part has a melodic line with a slur and a trill. The Piano part is mostly empty.

9

Measures 9-11 of the score. The Flute part has a long note with a slur. The Piano part has a complex accompaniment with moving lines in both hands.

12

Measures 12-14 of the score. The Flute part has a melodic line with a slur. The Piano part has a complex accompaniment with moving lines in both hands.

16

20

25

29

33

Musical notation for measures 33-35. The treble clef staff contains a melodic line with trills and triplets. The piano accompaniment is empty.

36

D.C. al Coda Φ

Musical notation for measures 36-38. Measure 36 has a trill. Measure 37 has a piano accompaniment. Measure 38 has a trill. The system ends with a double bar line.

39

Musical notation for measures 39-41. The treble clef staff has a melodic line. The piano accompaniment has a simple accompaniment. The system ends with a double bar line.

Traitement du sujet

D'inspiration classique et d'une structure marquée par la régularité, tant pour la carrure des thèmes que pour leur développement, le sujet proposé lors de cette session ne présentait pas de difficulté majeure.

Les thèmes et leur cheminement harmonique pouvaient être aisément identifiés par les candidats : thème 1 en ré majeur (mesures 1 à 8) et thème 2 en la majeur (mesures 14 à 17), chacun construit en deux propositions strictement symétriques – antécédent et conséquent – délimitées par les cadences habituelles (demi-cadence à la fin de l'antécédent, cadence parfaite à la fin du conséquent).

Pour une réalisation mettant en évidence la forme sonate de cette pièce, il était nécessaire de s'appuyer sur le contraste mélodico-rythmique entre les deux thèmes – caractère allègre pour le premier, inflexions souples pour le second. Ainsi, il devenait possible d'orienter la composition vers une différenciation de l'écriture pianistique et du rythme harmonique attribué à chaque thème. L'accompagnement à la noire suggéré dans les premières mesures ne pouvait être systématisé, sous peine de lourdeur et de manque d'expressivité.

Lors de l'analyse du sujet, il était essentiel d'identifier les notes ornementales. Les candidats ne les ont pas toujours repérées, entravant ainsi leur compréhension du texte musical proposé. La logique harmonique ne peut être perçue s'il subsiste des confusions entre notes réelles et notes étrangères. Ainsi, pour le thème 2, il était nécessaire de placer correctement les harmonies de dominante et de tonique, afin d'exprimer les dissonances induites par les appoggiatures $la\#$ et $si\#$:

The image shows a musical staff in treble clef with a key signature of two sharps (F# and C#) and a 4/4 time signature. The melody consists of six measures. The first measure (measure 14) has a half note A4 (labeled 'I') and a quarter note F#4 (circled in blue). The second measure (measure 15) has a half note E4 (labeled 'V') and a quarter note G4. The third measure (measure 16) has a half note E4 (labeled 'V') and a quarter note G#4 (circled in blue). The fourth measure (measure 17) has a half note A4 (labeled 'I') and a quarter note C#5. Brackets above the staff group the first two measures and the last two measures. Below the staff, the Roman numerals I, V, V, I are aligned with the measures.

Dans ce même exemple, les notes $sol\#$ et $la\#$ (mesures 14 et 16) présentaient une fonction mélodique de broderie. Dès lors, les notes réelles de ces deux mesures devaient prendre appui respectivement sur les accords de la et de mi.

Suivant la même logique, les mesures 35 et 36 nécessitaient une analyse précise de la ligne mélodique. Celle-ci a parfois fait défaut, certains candidats considérant à tort qu'une altération est signe de modulation, ce qui les a conduits à proposer des réalisations s'écartant notablement du style de référence. Ici, il fallait concevoir la note $sol\#$ comme un chromatisme menant du IV^e au V^e degré. Il était possible de réaliser le cheminement harmonique suivant :

accord de dominante de sol majeur → accords altérés de sol (minoration de l'accord) → dominante de ré majeur

I V I/IV V

Enfin, les candidats pouvaient exploiter l'aspect suffisamment clair du texte proposé pour élaborer des passages contrapuntiques en jouant sur la réitération des motifs et sur les échanges entre les parties instrumentales. Les mesures 26 à 30 s'y prêtaient, de même que les mesures 9 et suivantes dont on trouvera un exemple de réalisation ci-dessous :

DEUXIÈME PARTIE

ANALYSE AUDITIVE ET COMMENTAIRE COMPARÉ D'EXTRAITS MUSICAUX ENREGISTRÉS

Commentaire comparé

Sujet

Vous réaliserez le commentaire comparé des trois extraits diffusés dans le cadre d'une problématique de votre choix, pertinente au regard des extraits diffusés et reliée aux programmes de collège ou de lycée.

Vous veillerez, en introduction de votre propos, à brièvement présenter et justifier la problématique que vous aurez choisie.

Les trois extraits musicaux enregistrés seront diffusés successivement selon le plan de diffusion précisé ci-dessous.

Chaque écoute sera précédée du "la" enregistré.

Plan de diffusion

1. Écoutes enchaînées des trois extraits (séparés par quelques secondes de silence)

Silence 6 minutes

2. Écoutes séparées :

Extrait 1

Silence 5 minutes

Extrait 2

Silence 5 minutes

Extrait 3

Silence 15 minutes

3. Écoutes enchaînées des trois extraits (séparés par quelques secondes de silence)

Silence 20 minutes

4. Écoutes enchaînées des trois extraits (séparés par quelques secondes de silence)

Silence jusqu'à la fin de l'exercice

Aucun extrait n'est identifié par le sujet.

Extraits diffusés

- Raphaël Imbert : *He nevu said a mumbalin' word*, in album Bach Coltrane. Version enregistrée en concert en 2007.
Durée de l'extrait : 3'10
- Michel Corrette : *Allegro*, 3^e mouvement du *VII^e concerto comique* « La servante au bon tabac », 1733. Ensemble Stradivaria, direction Daniel Cuiller.
Durée de l'extrait : 1'55
- Baba Yaga : *Back in the U.S.S.R.* Paul Mc Cartney / John Lennon, arrangement de James Winchester pour le groupe Baba Yaga, 1992.
Durée de l'extrait : 1'39

Traitement du sujet

À l'instar des sessions précédentes, le jury a apprécié la connaissance des attendus relatifs à l'épreuve de commentaire comparé. Pour la plupart, les candidats se sont efforcés de structurer leur devoir autour d'une comparaison effective et problématisée des œuvres (les commentaires linéaires – à proscrire – sont désormais rares). Même si leur évocation a parfois paru assez artificielle, des références aux programmes ont presque toujours été émises.

Le sujet proposait des extraits musicaux d'époques, de styles et de formations diversifiés. La comparaison de leurs caractéristiques pouvait s'inscrire dans diverses directions. Si les problématiques se rapportant à la confrontation des styles (savant/populaire) pouvaient offrir une première évidence, de nombreux candidats ont organisé des commentaires pertinents autour d'autres problématiques liées à l'exploitation des timbres, à l'organisation de l'espace sonore, à la forme, aux contrastes.

Si les copies témoignaient dans l'ensemble d'une volonté de situer les œuvres dans une sphère esthétique et temporelle, la justification des propositions a souvent manqué. Les devoirs ont assez souvent fait état de connaissances culturelles faibles et d'erreurs difficilement admissibles à ce niveau de concours, telles qu'évoquer la musique africaine à propos du troisième extrait ou ne pas identifier le timbre du saxophone dans le premier extrait.

Les relevés musicaux demeurent un point de fragilité récurrent : souvent erronés, voire absents, ils ont été fort peu reliés aux arguments développés dans les commentaires.

On trouvera ci-dessous quelques repères relatifs aux extraits musicaux diffusés.

Entrées de comparaison

- Domaine du timbre et de l'espace
 - couleurs sonores entre instruments de la musique savante et instruments des musiques populaires, de même pour les timbres vocaux ;
 - répartition et organisation temporelle des masses sonores ;
 - hybridation des styles musicaux → alliance et/ou fusion des timbres.
- Domaine des styles
Hybridation des esthétiques et écritures musicales :
 - répertoire populaire / répertoire traditionnel / répertoire savant ;
 - juxtaposition de styles ;
 - réinterprétation.
- Domaine de la forme
 - éléments structurants : thème, couplets/refrain (rondo), structure et rythme harmoniques (grille harmonique) ;
 - éléments de diversification : introduction, pont, improvisation, variation.
- Domaine de la dynamique
 - éléments de contraste : solo/tutti (vocal et instrumental) ;
 - diversité des modes de jeux et effet dynamique ;
 - évolution progressive ou contrastée des intensités sonores.

Raphaël Imbert - *He nevuħ said a mumbalin' word*, in album Bach Coltrane.

He nevuħ said a mumbalin' word est originellement un *spiritual* racontant la crucifixion du Christ. Il est repris par le saxophoniste et jazzman français Raphaël Imbert (né en 1974) en associant les timbres d'un quatuor à cordes (le Quatuor Manfred) à ceux d'un trio de jazz (saxophone, contrebasse et batterie). La voix est celle de Jean-Luc Di Fraya, batteur, percussionniste et chanteur.

Après une introduction des cordes en pizzicato, chaque couplet vocal donne lieu à une écriture variée de l'accompagnement des cordes (longues courbes, arpèges, contrechants ornementaux) ; l'extrait se termine par une improvisation du saxophone sur la grille harmonique entretenue par le quatuor à cordes.

Michel Corrette - *Allegro*, 3^e mouvement du VII^e concerto comique « La servante au bon tabac »

Michel Corrette (1707-1795) est un compositeur organiste français de la dernière période du Baroque. Ses 25 *Concertos comiques* sont inspirés par les intermèdes musicaux joués entre les actes des vaudevilles des foires de Saint-Laurent et de Saint-Germain dont le peuple parisien est très friand. C'est pourquoi leurs thèmes sont souvent empruntés à des timbres populaires.

Dans le 7^e Concerto comique, Corrette associe les timbres de l'orchestre aux sonorités de la flûte à bec, de la vielle à roue et de la musette de cour. Ces instruments, mis au goût du jour vers 1720, recueillaient

la faveur d'un nombre croissant « *d'amateurs éclairés et férus de pastorales et autres bergeries. Il en revient à Corrette de s'en être fait une spécialité d'instrumentation.* » (Philippe Le Corf)

Le 3^e mouvement, Allegro, du 7^e Concerto comique « La servante au bon tabac » est un rondeau : le refrain est joué par le tutti (cordes + vielle et musette), chaque couplet donne lieu à la variation d'un ou plusieurs instruments solistes, ponctuée par l'orchestre.

Thème facilement identifiable : air de « J'ai du bon tabac » connu de nos jours comme une chanson enfantine.

Baba Yaga - Back in the U.S.S.R. - Paul Mc Cartney / John Lennon, arrangement de James Winchester

C'est une reprise de la célèbre chanson des Beatles, qui ouvre l'album *The Beatles* en novembre 1968. Celle-ci est par ailleurs un pastiche de *Back in the U.S.A.* de Chuck Berry et de *California Girls* des Beach Boys.

La version proposée par le groupe Baba Yaga renforce l'aspect subversif de l'intention originale de Paul Mc Cartney qui, dans une interview en 1984, l'évoquait comme une « *main tendue* », « *parce que les gens nous aiment là-bas, même si les dirigeants du Kremlin peuvent ne pas être d'accord, les gosses nous aiment* ». En effet, chantée *a cappella* elle associe la voix du chanteur soliste à celles d'un chœur slave.

La structure fait alterner des épisodes chorals aux couleurs traditionnelles des musiques balkaniques et les sections originelles de la chanson des Beatles. Cependant, dans le deuxième couplet, le chœur soutient le soliste en citant quasi exactement la trame instrumentale et polyphonique de l'original.

Transcription

Sujet

Cet exercice s'appuie sur un extrait d'une pièce pour quatuor à cordes d'une durée de 1 minute. Il sera diffusé à 8 reprises selon le plan de diffusion précisé ci-dessous.

Vous transcrirez le plus grand nombre possible d'éléments musicaux.

Chaque écoute sera précédée du "la" enregistré.

Plan de diffusion

1. Écoute

Silence 1 minute

2. Écoute

Silence 1 minute

3. Écoute

Silence 2 minutes

4. Écoute

Silence 2 minutes

5. Écoute

Silence 2 minutes

6. Écoute

Silence 3 minutes

7. Écoute

Silence 3 minutes

8. Écoute

Silence jusqu'à la fin de l'exercice

Extrait diffusé

Joseph Haydn : extrait du 2^e mouvement *Andante o piu tosto allegretto* du *Quatuor en ré mineur*, opus 76 n°2.

Durée de l'extrait : 1 minute

Traitement du sujet

Rappelons les attentes précisées par la note de commentaires¹ concernant la maquette de l'épreuve :

Contrairement à la tradition du relevé académique, il s'agit ici de tirer parti de nombreuses écoutes de l'extrait pour noter le maximum d'éléments pertinents, qu'ils relèvent des dimensions rythmique, mélodique, harmonique ou dynamique de l'écriture, du tempo ou encore du phrasé. L'ensemble doit être présenté sur la copie au sein d'une partition globale agencant avec la cohérence requise les différents éléments relevés.

Bien entendu, ces catégories d'éléments relevés seront appréciées par le jury selon une hiérarchie modulée en fonction de chaque extrait. Le triptyque mélodie, rythme, harmonie forme cependant l'ossature des attendus de cette partie d'épreuve.

Cet exercice rejoint une situation fréquemment rencontrée par un professeur d'éducation musicale qui, dans la perspective de l'élaboration d'une séquence, doit relever à l'oreille par une écoute réitérée autant que nécessaire, tous les éléments qui lui sont indispensables.

D'une façon générale, pour cette session comme pour la précédente, trop de copies ont témoigné d'une maîtrise insuffisante de la technique du relevé musical. Si la structure globale de l'extrait a été correctement perçue dans l'ensemble, les relevés présentés étaient généralement trop lacunaires (absence des voix intermédiaires, par exemple). Des incohérences ont été constatées (indications de métrique ou d'armure en contradiction avec les relevés). A contrario, les correcteurs ont apprécié les transcriptions comportant des indications de nuances, de tempo, de phrasé.

Ne présentant pas de difficulté particulière, l'extrait proposé pouvait faire l'objet des repérages suivants :

- les éléments marqueurs du discours mélodique : le thème, son développement interne en début de 2^e partie et sa reprise variée ;
- la carrure rythmique : ternaire (6/8) dans un tempo allant (pouvant être entendu et noté en 3/4 comme un menuet) ;

¹ https://eduscol.education.fr/fileadmin/user_upload/arts/musique/pdf/2014-capes-notes_de_commentaires.pdf

- des ponctuations et enchaînements harmoniques : les cadences (1/2 cadences et cadences parfaites) ;
- des harmonies simples : accords de 3 sons généralement dans un plan tonal très facilement identifiable :
 - 1^{re} partie : Ré Majeur / La Majeur / Ré Majeur
 - 2^e partie : Si mineur / La Majeur / Fa # mineur / Ré Majeur / La Majeur / Ré Majeur
- des carrures mélodiques régulières : thème divisé en deux périodes de 2 mesures formant antécédent et conséquent ;
- des éléments rythmiques clairs : mélodie au 1^{er} violon avec profusion de figures rythmiques monnayant ou ornant les courbes ; accompagnement des trois autres pupitres principalement selon la formule  ;
- des indications de modes de jeux : pizzicato, arco, piqué ;
- des indications de nuances : nuance générale *piano* avec des accentuations *fz* qui renforcent les levées (dernière croche des mesures).

Partition de l'extrait diffusé

II

Andante o più tosto allegretto

The musical score is written for a string quartet (Violin I, Violin II, Viola, and Cello/Double Bass) in a key with two sharps (D major) and a 3/4 time signature. It consists of four systems of staves. The first system (measures 1-4) features a vocal line with the instruction "mezza voce" and a dynamic of *f*, and three piano lines with "pizz." and dynamics of *p* and *p*. The second system (measures 5-8) shows the strings playing "arco" with dynamics of *fz* and *p*. The third system (measures 9-12) includes a measure number "10" and features "pizz." and "m.v." markings with dynamics of *fz* and *p*. The fourth system (measures 13-14) returns to "arco" playing with dynamics of *fz* and *fz*.

**ÉPREUVE DE CULTURE MUSICALE
ET ARTISTIQUE**

Maquette de l'épreuve

L'épreuve prend appui sur un ensemble de documents identifiés comprenant un choix de textes, partitions et/ou éléments iconographiques, et un ou plusieurs extraits musicaux enregistrés.

Tirant parti de l'analyse de cet ensemble, le candidat développe et argumente une problématique disciplinaire induite par les programmes d'éducation musicale au collège ou de musique au lycée.

Il veille par ailleurs à identifier les connaissances et compétences susceptibles d'être construites et développées sur cette base par des élèves à un ou plusieurs niveaux de classe. Il expose et justifie ses choix, ses objectifs et ses méthodes.

L'épreuve lui permet de mettre ses savoirs en perspective et de manifester un recul critique vis-à-vis de ces savoirs.

Le ou les extraits enregistrés sont diffusés à plusieurs reprises durant l'épreuve :

- deux fois successivement quinze minutes après le début de l'épreuve,
- une troisième fois deux heures après le début de l'épreuve,
- une dernière fois une heure avant la fin de l'épreuve.

Durée totale de l'épreuve : 5 heures

Coefficient 1

Sujet

Le programme du cycle 4 précise le rôle des enseignements artistiques « où l'on interroge le rapport de l'œuvre à l'espace et au temps comme processus de création relié à l'histoire des hommes et des femmes, des idées et des sociétés [...] » et les enjeux de l'éducation musicale qui « prenant en compte la sensibilité et le plaisir de faire de la musique comme d'en écouter, [...] apporte aux élèves des savoirs culturels et techniques nécessaires au développement de leurs capacités d'écoute et d'expression [...] ».

Dans cette perspective, vous définirez et développerez une problématique en vous appuyant, d'une part, sur l'étude et la mise en relation des documents présentés par le sujet et, d'autre part, sur l'exploitation de références musicales et artistiques de votre choix.

Sur la base de cette problématique et des documents qui l'accompagnent, vous exposerez ensuite brièvement et en les justifiant les objectifs de formation que vous pourriez viser pour des classes d'un ou plusieurs niveaux de collège. Vous veillerez à identifier quelques connaissances et compétences susceptibles d'être construites et développées par les élèves.

Documents identifiés

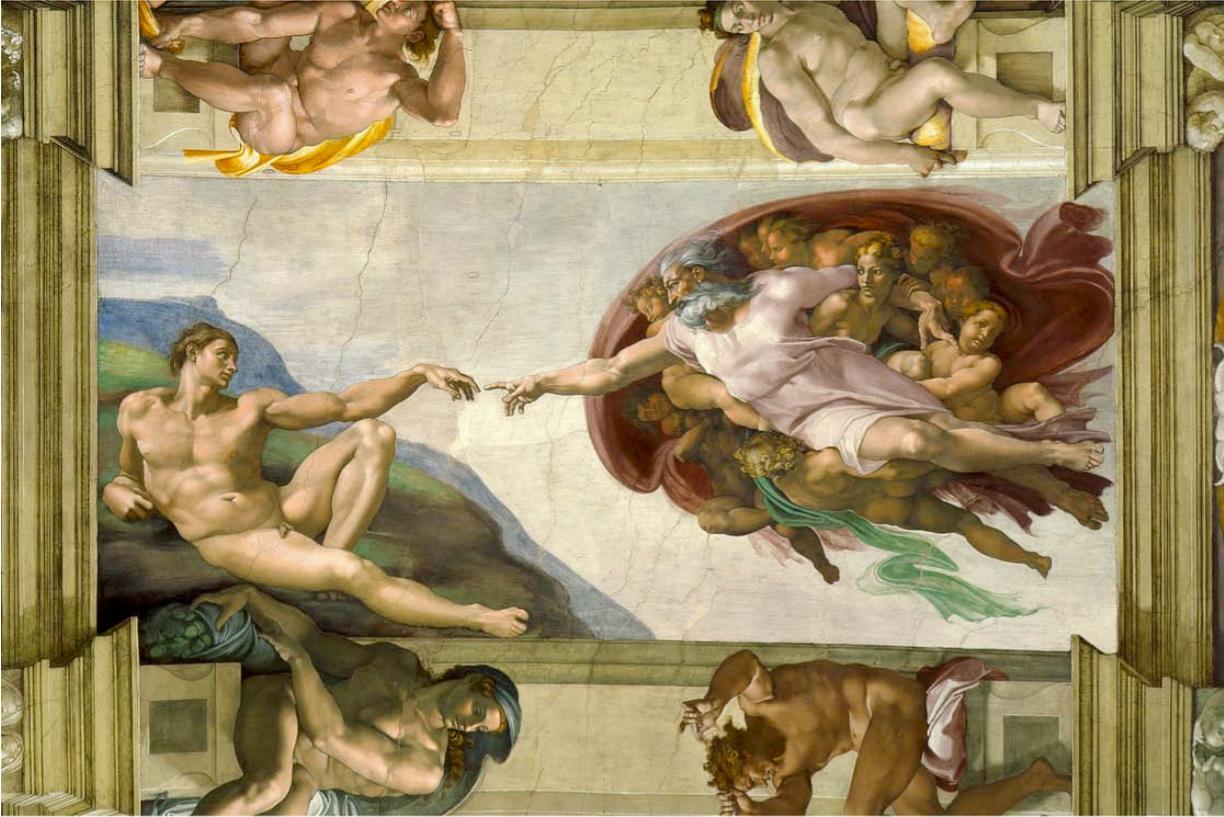
Œuvres musicales

- **Anonyme** : *Chant de la Sibylle* (extrait), version catalane, adaptation de Jordi Savall d'après diverses sources médiévales et de la Renaissance.
- **Marc-Antoine Charpentier** : *Médée*, prologue (extrait), 1693, livret de Thomas Corneille.
- **Georges Enesco** : *Œdipe*, acte II, 3^e tableau (extrait), 1936, livret d'Edmond Fleg.
- **Dmitri Chostakovitch** : *Symphonie n°11* « L'Année 1905 », 2^e mouvement « Le 9 janvier » (extrait), 1957.
- **Jimi Hendrix** : *Machine Gun* (extrait), 1969, publié dans l'album *Band og Gypsys*, 1970.

Autres documents

- **Michel-Ange** : *La Création d'Adam*, fresque, 280 x 570 cm, 1512, Chapelle Sixtine, Vatican.
- **Marc Chagall** : *Prise de Jérusalem*, eau-forte sur vélin d'Arches, 30,8 x 25,4 cm, 1958.
- **Jean Roulland** : *Gisants*, bronzes à la cire perdue, 13 x 56 x 15 cm et 12 x 32 x 12 cm, 1972 et 1980, collection particulière.
- **Roman Polansky** (réalisateur), **Pawel Edelman** (directeur de la photographie) : *Le Pianiste*, affiche du film, 2002.
- **Textes** :
 - *Médée*, prologue (extrait), Marc-Antoine Charpentier ;
 - *Œdipe*, acte II, 3^e tableau (extrait), Georges Enesco.

Michel-Ange : *La Création d'Adam*, 1512.
Fresque, 280 x 570 cm.
Chapelle Sixtine, Vatican.

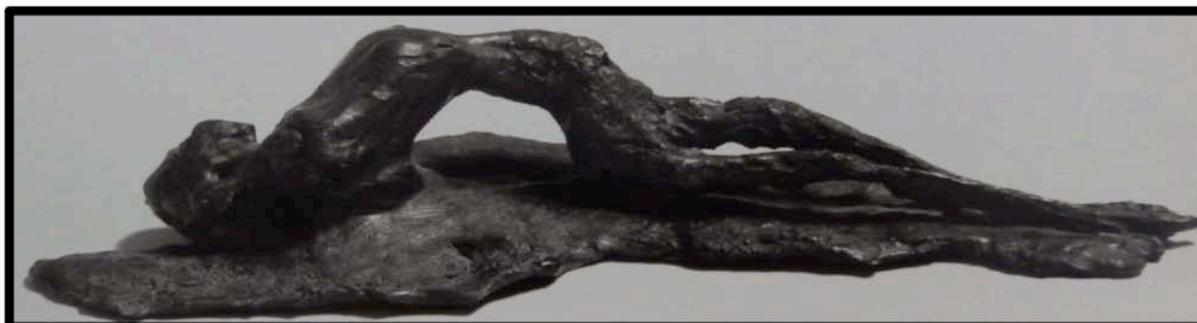


Marc Chagall : *Prise de Jérusalem*, 1958.
Eau-forte sur vélin d'Arches, 30,8 x 25,4 cm.

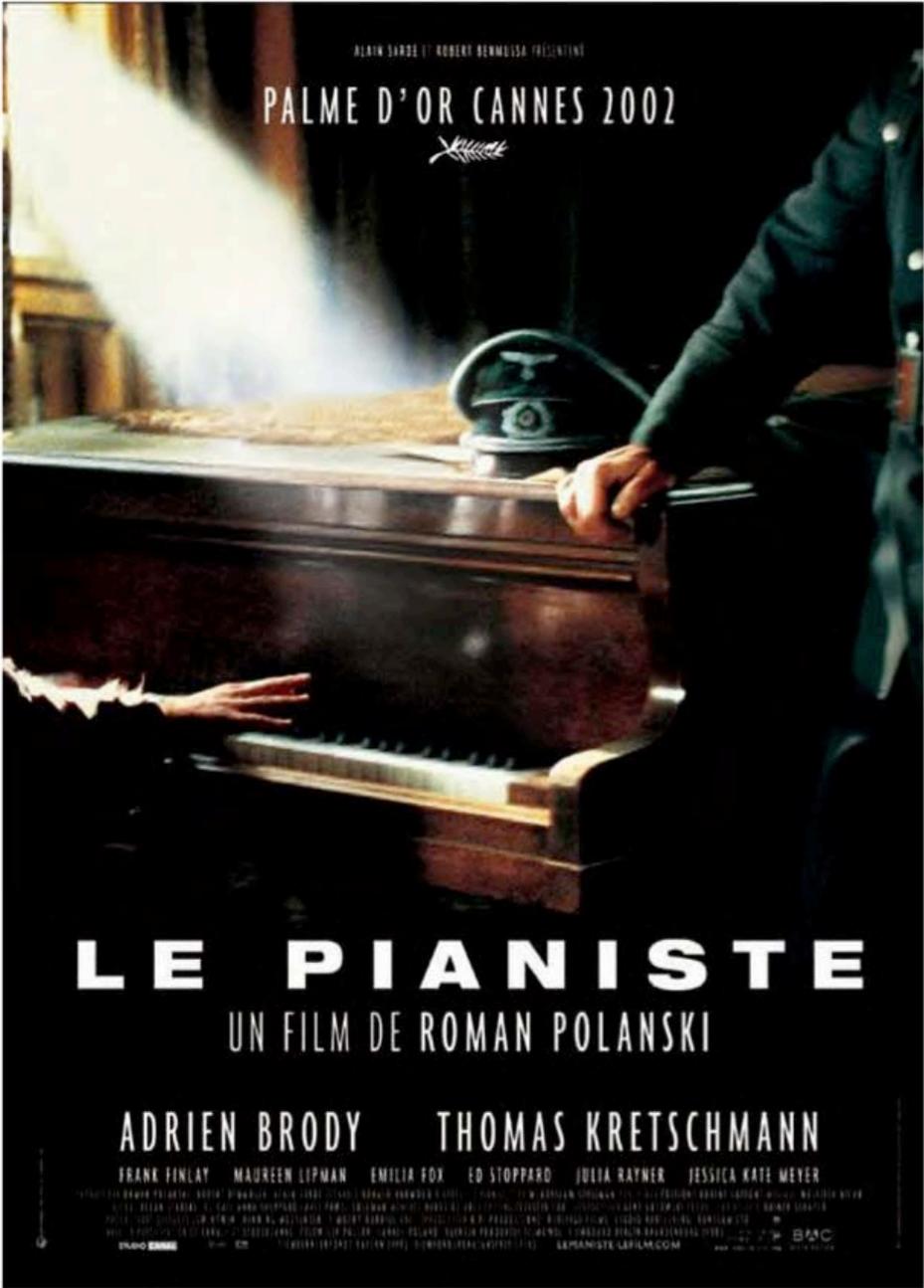


Jean Roulland : *Gisants*, 1972 et 1980.

Bronzes à la cire perdue, 13 x 56 x 15 cm, 12 x 32 x 12 cm. Collection particulière.



Roman Polansky (réalisateur), Pawel Edelman (directeur de la photographie) : *Le Pianiste*, affiche du film, 2002.



Médée, prologue (extrait) – Marc-Antoine Charpentier
Livret de Thomas Corneille

Louis est triomphant, tout cède à sa puissance,
La Victoire en tous lieux fait révérer ses loix.
Pour la voir avec nous toujours d'intelligence,
Rendons-luy des honneurs dignes de sa présence,
Rendons-luy des honneurs dignes des grands Exploits
Qui consacrent le nom du plus puissant des Roys.
[...]

Oedipe, acte II, 3^e tableau (extrait) – Georges Enesco
Livret d'Edmond Fleg

[...]
LA SPHINGE
Et maintenant, réponds, Œdipe, si tu l'oses :
Dans l'immense univers, petit par le Destin,
Réponds, nomme quelqu'un ou nomme quelque chose
Qui soit plus grand que le Destin !

ŒDIPE
L'homme ! L'homme !
L'homme est plus fort que le Destin !

LA SPHINGE
L'homme est plus fort que le Destin ?
Ah ! ah ! ah !
Ah ! ah ! ah ! ah !
L'homme plus fort que le Destin ?
Ah ! ah ! ah !
Ah ! ah ! ah ! ah ! ah ! ah ! ah !
Vois, je meurs, mon enfant, pour ta honte ou ta gloire.
Ah ! ah ! ah !
Ah ! ah ! ah !
L'avenir te dira si la Sphinge en mourant
Pleure de sa défaite ou rit de sa victoire !
[...]

NB :

Anonyme : *Chant de la Sibylle* (extrait) – durée : 2'07

Marc-Antoine Charpentier : *Médée* (extrait) – durée : 1'05

Georges Enesco : *Œdipe* (extrait) – durée : 2'17

Dmitri Chostakovitch : *Symphonie n°11* (extrait) – durée : 2'55

Jimi Hendrix : *Machine Gun* (extrait) – durée : 1'30

Présentés dans cet ordre et séparés par quelques secondes de silence, ces cinq enregistrements seront diffusés en un seul ensemble :

- deux fois successivement quinze minutes après le début de l'épreuve ;
- une troisième fois deux heures après le début de l'épreuve ;
- une dernière fois une heure avant la fin de l'épreuve.

Traitement du sujet

Pour cette session comme pour les précédentes, le niveau général des copies a témoigné d'une compréhension satisfaisante des attendus de l'épreuve. Si le jury a fréquemment relevé des lacunes regrettables concernant les savoirs culturels, l'analyse des œuvres (notamment le *Chant de la Sibylle* et l'œuvre d'Enesco), la technique de la dissertation, l'expression écrite, il a par ailleurs apprécié les qualités d'assez nombreuses copies : identification correcte des enjeux du sujet, exploitation de l'ensemble du corpus, connaissance des programmes d'enseignement, intérêt des propositions didactiques.

Comme lors des sessions précédentes, le sujet était introduit par un extrait de programme qui laissait largement ouvert le champ des possibles, l'analyse du corpus permettant au candidat d'orienter le sens de sa réflexion. De nombreux devoirs se sont organisés autour de problématiques pertinentes.

Au regard du sujet proposé, les approches les plus judicieuses interrogeaient la question de l'art et du pouvoir (oppression, conjuration, peur, sublimation etc.), selon des angles d'approche qui pouvaient s'inscrire dans des directions diverses telles que :

- l'engagement historique et/ou humaniste à travers l'œuvre d'art
- pouvoir et contre-pouvoir, sources d'expression artistique
- la mise en scène du pouvoir
- l'art comme moyen de résister à l'oppression
- l'art comme moyen de sublimer l'angoisse métaphysique

Les œuvres pouvaient être mises en perspective en fonction des styles, du langage, du contexte de création (musique de circonstance, de commande, musique sacrée, musique mémorielle, etc.)

Sans prétendre à l'exhaustivité, les indications proposées ci-après présentent des éléments de contexte et quelques repères qui pouvaient apparaître dans la réflexion et le propos des candidats quant à l'analyse des œuvres, à leur mise en perspective et à l'ouverture vers d'autres références musicales et artistiques.

Anonyme - *Chant de la Sibylle* (extrait)

- musique sacrée du Moyen Âge, annonce du Jugement dernier ;
- chant grégorien , solo, chœur, percussions et cuivres, rythme pointé ;
- mise en perspective :
 - racines grecques (Apollon / Oedipe / Ulysse)
 - pouvoir divin (*La création d'Adam* de Michel-Ange, *Requiem* de Mozart, tympan du Jugement dernier, etc.)
 - timbre (Chostakovitch, Charpentier)
 - mise en scène du pouvoir : antre de la Sibylle à Cumès.

Marc-Antoine Charpentier - *Médée*, prologue (extrait)

- ouverture vocale de l'opéra, panégyrique en faveur du roi Louis XIV ;

- musique baroque : théâtralisation, clavecin, orchestre, rythme pointé de l'ouverture à la française ;
- mise en perspective : l'art comme miroir du triomphe du pouvoir (Chostakovitch, Michel-Ange, Lully, etc.)

Georges Enesco - *Œdipe, acte II, 3^e tableau (extrait)*

- orchestration raffinée, d'une somptuosité volontairement déliquescente ;
- musique modale, mouvance induite par les chromatismes ;
- utilisation de la voix (du sprechgesang au chant, en passant par le cri, le chuchotement, le râle, la plainte glissée) pour atteindre à l'expression la plus intense. Enesco en a dit : « Au moment où Oedipe, devinant la réponse, déjoue le piège que la Sphinge lui tendait, il m'a fallu, grâce à la musique, aller au-delà de ce que les mots suggèrent, créer un état de tension presque insupportable. La Sphinge sent sa mort prochaine et elle hulule, comme une bête épiée par le chasseur. J'ai dû inventer ce cri, imaginer l'inimaginable. »
- mise en perspective :
 - pouvoir de la séduction, pouvoir du destin (sirènes dans la mythologie grecque, chant de la Sybille)
 - utilisation de la voix, de l'orchestre (Schönberg, Chostakovitch)
 - expressionnisme (Schönberg, Munch, Roulland, etc.)
 - référence à la mort (*La Mort d'Ophélie* de Berlioz, etc.)

Dmitri Chostakovitch - *Symphonie n°11 « L'Année 1905 », 2^e mouvement « Le 9 janvier » (extrait)*

- commande pour célébrer le 40^e anniversaire de la révolution d'octobre 1917 ; symphonie dédiée à la révolution avortée de 1905 et à ses épisodes de répression meurtrière ;
- lien entre le passé et le présent (répression de l'insurrection de Budapest) : « Bien qu'étant intitulée 1905, elle se rapporte à un phénomène actuel » (propos de Chostakovitch recueilli par S. Volkov) ;
- parallèle avec le poème symphonique (référence extra-musicale) ; Chostakovitch traite cette symphonie en cinéaste ;
- évocation de la force répressive se mettant en marche : roulements de tambours (l'armée), cordes acides au rythme obstiné (le peuple), crescendo ; le thème de supplication se désagrège et l'élan aboutit au chaos ponctué à la percussion ; évocation du peuple submergé par l'armée qui continue sa progression : fortissimo, caisse claire, tambours, timbales ; le thème laisse finalement la place aux percussions seules ;
- mise en perspective:
 - musique de film : *Le pianiste* dont la *Ballade n°1* de Chopin exécutée au moment précis évoqué par l'affiche ;
 - timbre orchestral : *Chant de la Sibylle* ;
 - art officiel / art engagé.

Jimi Hendrix - *Machine Gun (extrait)*

- improvisation du trio guitare/basse/batterie ; titre explicite ; intention de dénonciation de la guerre et du massacre des populations civiles (référence à la guerre du Vietnam) ;
- palette technique à la guitare (pédales, larsen, vibrato, etc.) créant des effets sonores évoquant

les bruits de la guerre tels que les vrombissements, claquements d'armes, cris et hurlements ; combinaison de l'emploi de la pédale univibe et de la caisse claire pour l'évocation du bruit d'une mitrailleuse ;

- mise en perspective : traitement sonore pouvant être rapproché du traitement du bronze par Jean Roulland (cf. infra) ; expressionnisme, engagement (*Le Pianiste*, Chostakovitch, Chagall, Roulland, Goya, etc.)

Michel-Ange - La Création d'Adam

- une des fresques inspirées du livre de la Genèse ; idéal humaniste d'un lien direct entre l'être humain et Dieu, le geste liant Adam à Dieu étant l'une des références les plus célèbres de l'art occidental, maintes fois réutilisée sous des formes dérivées ;
- mise en perspective : affiche du film *Le Pianiste* ; œuvres évoquant le pouvoir divin, le don, la rencontre, etc.

Marc Chagall - Prise de Jérusalem

- série d'eaux-fortes insérées dans la Bible ;
- évocation de la prise de Jérusalem et de l'annexion de la Judée par Nabuchodonosor en 597 av. J.-C. ; référence à l'exil et à la déportation ;
- mise en perspective : Chostakovitch, *Le Pianiste*, Verdi (opéra *Nabucco* et le parallèle avec la population milanaise sous occupation autrichienne), etc.

Jean Roulland - Gisants

- sculpteur de l'émotion et des sentiments exacerbés, artiste hanté à la fois par la mort, le mysticisme religieux et les grands drames historiques du XX^e siècle (gisants évoquant les rares rescapés de la Shoah) ;
- démarche artistique consistant à témoigner de l'horreur au plus près du vrai pour mieux la sublimer : « le beau ne saurait être autre chose que la splendeur du vrai » (Cécile Goldscheider, in *Jean Roulland*, Catalogue Galerie Bellint, Paris, 1979, citant une formule de Jacques Bornibus, historien de l'art) ;
- mise en perspective :
 - expressionnisme, esthétisme de la laideur, évocation de la fatalité du destin, de la misère de la condition humaine, art engagé ;
 - *Symphonie n°13 « Babi Yar »* de Chostakovitch, *Nuit et Brouillard* (Ferrat / documentaire d'A. Resnais), *Machine Gun* et le traitement sonore, *Chant de la Sibylle* et l'expression la condition humaine, etc.
 - expressionnisme en musique : théâtralité, acidité des timbres, sprechgesang, etc.
 - natures mortes, vanités.

Le Pianiste - affiche du film de Roman Polanski

- symbole d'opposition (le faible et le puissant, la musique et la guerre, l'art et la barbarie, la vie et la mort) et du moment d'arrêt où la musique et l'humanité l'emportent sur la folie ;
- personnages tronqués (dépersonnalisation qui accentue le symbole), contrastes de lumière, képi déposé, diagonales du rayon et des bras qui désignent le piano - centre géométrique et cœur de

- la composition - etc.
- mise en perspective :
 - l'art comme source de vie, de survie ;
 - affiche faisant écho à la fresque de Michel-Ange, dans sa composition comme dans le parallèle insuffler la vie / permettre la survie (le rayon de lumière comme allusion à un miracle divin) ;
 - *Ballade n°1* de Chopin, *Funérailles* de Liszt, *Polonaise héroïque* de Chopin, etc.

STATISTIQUES DE L'ADMISSIBILITÉ

ÉPREUVE DE TECHNIQUE MUSICALE

Écriture

(notation sur 8 points)

	CAPES	CAFEP
Note la plus haute	7,80	6,04
Note la plus basse	1,02	1,00
Moyenne	3,48	3,09

Analyse auditive et commentaire comparé

(notation sur 12 points)

	CAPES	CAFEP
Note la plus haute	11,80	8,00
Note la plus basse	2,00	2,00
Moyenne	5,98	4,92

ÉPREUVE DE CULTURE MUSICALE ET ARTISTIQUE

(notation sur 20 points)

	CAPES	CAFEP
Note la plus haute	18,50	18,00
Note la plus basse	1,00	1,50
Moyenne générale	9,65	9,60

DONNÉES PORTANT SUR LE TOTAL DES ÉPREUVES D'ADMISSIBILITÉ

	CAPES	CAFEP
Moyenne des candidats non éliminés	9,56 / 20	8,81 / 20
Moyenne des candidats admissibles	10,29 / 20	10,33 / 20
Barre d'admissibilité	6,15 / 20	7,65 / 20

ÉPREUVES D'ADMISSION

Maquette des épreuves

Épreuve de mise en situation professionnelle

L'épreuve comporte l'exposé d'une séquence d'éducation musicale et l'interprétation d'un chant accompagné.

L'exposé initial se déroule en deux temps qui peuvent se succéder dans l'ordre souhaité par le candidat.

Séquence d'éducation musicale :

Le candidat présente et analyse les composantes d'une séquence d'éducation musicale au collège qu'il aura élaborée à partir d'objectifs de formation et de domaines de compétences imposés par le sujet.

Le sujet propose un ensemble de documents. Le candidat choisit ceux qui lui semblent nécessaires à la construction de sa séquence.

L'ensemble des documents proposés par le sujet comporte au minimum un choix d'extraits musicaux enregistrés et identifiés, deux partitions au moins de pièces pour voix et accompagnement et des propositions d'interprétations correspondantes.

Durant l'épreuve, le candidat est obligatoirement amené à chanter un extrait significatif d'une des partitions pour voix et accompagnement qui lui sont proposées en s'accompagnant au piano ou sur l'instrument polyphonique qu'il apporte.

À l'exception des partitions des pièces pour voix et accompagnement, les différents documents du sujet lui sont transmis en format numérique.

Interprétation d'un chant accompagné :

Au début de la préparation, le candidat transmet au jury les partitions d'un ensemble de trois chants accompagnés qu'il devra connaître et maîtriser en vue d'une interprétation devant le jury. Le candidat présente brièvement et interprète, en s'accompagnant au piano ou sur un instrument polyphonique qu'il apporte, le chant choisi par le jury parmi ces trois propositions. Celles-ci doivent relever de répertoires différents tels que précisés par le programme du collège, l'une au moins relevant du domaine de la chanson, une autre au moins relevant du domaine des répertoires savants. Chacune doit pouvoir être adaptée pour être chantée par une classe de collège ou de lycée.

Cette partie de l'épreuve ne peut excéder cinq minutes.

L'entretien permet au jury d'interroger le candidat sur les aspects didactiques et pédagogiques de ses choix artistiques et sur ses stratégies d'adaptation du chant interprété pour qu'il puisse être chanté par une classe de collège ou de lycée, dans le cadre de la réalisation d'un projet musical.

Durant la préparation, le candidat dispose :

- d'un clavier électronique MIDI
- d'un ordinateur multimédia équipé d'un logiciel d'édition audionumérique
- d'un logiciel de présentation multimédia, d'un séquenceur et d'un éditeur de partition
- d'un exemplaire du programme d'éducation musicale pour le collège

Durant l'épreuve, le candidat dispose :

- d'un piano acoustique ou numérique
- d'un clavier électronique MIDI
- d'un ordinateur multimédia disposant des mêmes logiciels
- d'un système de diffusion audio
- d'un système de vidéo projection

Durée de la préparation : cinq heures

Durée de l'épreuve : une heure

- exposé : quarante minutes maximum, dont cinq minutes maximum pour l'interprétation d'un chant accompagné ;
- entretien : vingt minutes maximum.

Coefficient 2

Conception d'un projet musical et mise en contexte professionnel

Le sujet prend appui sur un dossier composé, d'une part, de la partition au format papier d'une pièce vocale avec accompagnement, d'autre part, de quelques éléments descriptifs du contexte institutionnel dans lequel s'inscrit la responsabilité pédagogique du professeur, y compris des documents de nature pédagogique (séquences présentées par les sites pédagogiques des académies, travaux d'élèves).

L'accompagnement de la partition peut être présenté sous la forme d'un chiffrage harmonique anglo-saxon, d'une basse chiffrée, d'une partie de piano réalisée, d'un ensemble de parties instrumentales ou encore de plusieurs lignes vocales formant une polyphonie. Cette partition est accompagnée d'un fichier MIDI reprenant la ligne vocale principale.

Les éléments descriptifs du contexte institutionnel peuvent concerner notamment les priorités du projet d'établissement, une ou plusieurs perspectives de travaux pluridisciplinaires, une exigence particulière liée au socle commun de connaissances, de compétences et de culture, la collaboration avec des acteurs extérieurs à l'établissement ou encore le contexte socio-culturel du cadre d'exercice.

Sur cette base et durant la préparation, le candidat, d'une part, conçoit un projet musical susceptible d'être mis en œuvre durant plusieurs séances successives d'enseignement dont il présente les objectifs et précise les compétences qui seront particulièrement mobilisées pour sa réalisation, et, d'autre part, élabore un bref exposé mettant en perspective le travail précédemment réalisé avec les éléments descriptifs du contexte institutionnel présentés par le sujet.

Durant sa présentation, le candidat réalise plusieurs moments différents et significatifs de son projet en utilisant en tant que de besoin les différents outils à sa disposition, notamment sa voix, le piano (acoustique ou numérique), le clavier MIDI et le séquenceur MIDI audionumérique. Il est également amené à apprendre et à faire interpréter à un petit ensemble vocal mis à sa disposition un passage significatif de son projet qu'il aura pris soin d'arranger pour deux voix égales et accompagnement durant la préparation.

L'entretien permet aussi d'évaluer la capacité du candidat à prendre en compte les acquis et les besoins des élèves, à se représenter la diversité des conditions d'exercice de son métier futur, à en connaître de façon réfléchie le contexte dans ses différentes dimensions (classe, équipe éducative, établissement, institution scolaire, société) et les valeurs qui le portent, dont celles de la République.

Durée de la préparation : cinq heures

Durée de l'épreuve : une heure

- durée de la présentation : quarante minutes maximum
(réalisation du projet musical : trente-cinq minutes maximum ;
exposé sur l'inscription du projet dans le contexte
institutionnel : cinq minutes minimum)
- durée de l'entretien avec le jury : vingt minutes maximum.

Coefficient 2.

Conditions matérielles

Lors de cette session, les conditions de mise en loge (d'une durée de cinq heures pour chacune des deux épreuves) étaient strictement identiques à celles des sessions 2019 et précédentes.

Les candidats disposaient du matériel suivant :

- ordinateur équipé des logiciels *Cubase Éléments 8*, *Audacity*, *VLC*, suite bureautique *Libre Office* dont *Présentation Impress*, imprimante virtuelle *PDF Creator* ;
- clavier électronique M.I.D.I. 5 octaves à toucher non lesté ;
- casque audio.

Toutes les composantes des sujets étaient fournies aux candidats sous format numérique, sur clé USB. Y étaient adjoints l'impression de l'énoncé du sujet et des partitions des chants.

Des éléments de programme se trouvaient à disposition sur chaque ordinateur :

- cycle 3 : volets 2 et 3 (partie Éducation musicale et partie Histoire des arts)
- cycle 4 : volets 2 et 3 (partie Éducation musicale et partie Histoire des arts)

Comme lors des sessions antérieures, des membres de jury chargés d'une mission spécifique (préparation des postes de travail, explication de leur configuration à l'arrivée des candidats, aide en cas de difficulté technique) assuraient une présence permanente dans les salles de mise en loge. Les candidats pouvaient les solliciter pour des questions relatives au fonctionnement du matériel.

Enfin, rappelons que le dernier quart d'heure du temps de préparation pouvait être exploité pour travailler la mise en voix et l'interprétation des moments musicaux envisagés. À cette fin, les candidats qui le désiraient étaient conduits dans une salle individuelle équipée d'un clavier à toucher lourd 88 touches. Ils pouvaient également utiliser un instrument personnel, exclusivement polyphonique.

En salle d'épreuve, les candidats retrouvaient le même environnement matériel, disposant en outre d'un système de diffusion audio, d'un piano et – pour l'épreuve de mise en situation professionnelle – d'un vidéo projecteur.

Pour l'épreuve de conception d'un projet musical et mise en contexte professionnel, le petit ensemble vocal mis à disposition des candidats était composé de six choristes répartis en deux voix égales (3 choristes par voix).

Observations

Pour chacune des épreuves d'admission, la présentation effectuée par le candidat est suivie d'un entretien. Le texte réglementaire² précise à ce sujet : « Les deux épreuves orales d'admission comportent un entretien avec le jury qui permet d'évaluer la capacité du candidat à s'exprimer avec clarté et précision, à réfléchir aux enjeux scientifiques, didactiques, épistémologiques, culturels et sociaux que revêt l'enseignement du champ disciplinaire du concours, notamment dans son rapport avec les autres champs disciplinaires. »

Entre présentation et entretien, ce sont donc de multiples compétences qui sont en jeu. Les attentes du jury reposent sur des critères nombreux et variés, qui visent l'appréciation des qualités des candidats en vue d'exercer le métier de professeur d'éducation musicale et chant choral. Certains des champs évalués sont communs aux deux épreuves, d'autres concernent plus spécifiquement l'une ou l'autre. On trouvera ci-dessous les principales observations portant sur la session.

Gestion du temps

Si le constat de cette session est globalement plus positif sur ce point que celui des sessions antérieures, il n'en reste pas moins que certains candidats ont, cette année encore, éprouvé des difficultés à gérer convenablement le temps imparti.

Quelle que soit l'épreuve, un candidat qui n'a pas prêté suffisamment d'attention à cette dimension temporelle lors de sa préparation au concours met là un obstacle à sa réussite. Il est regrettable, par exemple, de devoir solliciter le jury pour savoir où l'on en est dans le temps d'exposé. Ainsi, certains candidats n'arrivent pas à achever leur présentation dans la durée prévue.

À l'inverse, d'autres peinent à occuper le temps dédié. Sur ce point, le jury a observé que la gestion défectueuse du temps tenait souvent à la pauvreté de présentations peu nourries. Ce constat avait déjà été clairement souligné dans le rapport de la session 2019 :

« Cette question de la gestion du temps doit par ailleurs être mise en relation avec la qualité et la pertinence des contenus développés. Trop souvent, c'est en effet parce que les propositions pédagogiques manquent de densité que le temps de l'épreuve n'est pas utilisé en totalité : contenus simplistes de la proposition de séquence en épreuve de mise en situation professionnelle (en particulier pour les projets référés au cycle 3), arrangement trop court pour la conception du projet musical qui induit le rabâchage des quelques mesures produites – rarement plus de huit, souvent moins. »

Aspects culturels

Qu'il s'agisse de culture musicale ou plus largement de culture artistique, le jury a relevé de graves lacunes chez de trop nombreux candidats. Posséder de solides références quant aux styles, à la chronologie, aux langages musicaux, au vocabulaire de l'analyse musicale, aux œuvres marquantes de l'histoire de la musique ou de l'histoire des arts reste incontournable. Les analyses ne peuvent être

² Arrêté du 19 avril 2013 fixant les modalités d'organisation des concours du certificat d'aptitude au professorat du second degré

superficielles. Les hésitations, les propos approximatifs, voire erronés, de certains candidats ont témoigné de repères musicologiques insuffisamment construits. Les présentations, notamment celle de la séquence d'enseignement, doivent s'adosser à l'exactitude scientifique des connaissances censées être abordées avec les élèves. Les rapports de jury des sessions antérieures ont tous rappelé la nécessité de construire en amont du concours une solide culture musicale et artistique, embrassant la diversité des esthétiques et la connaissance éprouvée des œuvres. Au regard des prestations de la session, on constate que ce conseil a parfois été négligé, bien à tort.

A contrario, le jury a apprécié que des candidats soient en mesure de proposer des apports culturels personnels, permettant de croiser l'analyse des composantes du sujet avec l'évocation d'autres œuvres, y compris dans des domaines non musicaux.

Compétences vocales, d'accompagnement et de direction

Ces compétences constituent le fondement sans lequel le professeur d'éducation musicale ne peut exercer. Sa crédibilité artistique s'appuie sur une maîtrise assurée dans ces domaines. La qualité de la prestation dans les domaines de la voix et de l'accompagnement fait donc l'objet d'une observation très attentive lors des deux épreuves d'admission, l'efficacité de la direction de chœur étant évaluée lors de l'épreuve de conception d'un projet musical et de mise en contexte professionnel.

À l'instar des sessions antérieures, le jury a déploré des techniques vocales défaillantes laissant apparaître des difficultés d'intonation ou des erreurs rythmiques qui ne sont pas admissibles à ce niveau de concours. De telles lacunes sont corrélées à un niveau solfégique insuffisant qui s'est également traduit par une difficulté importante à présenter un accompagnement maîtrisé. Certaines prestations ont été défavorablement marquées par un déchiffrage laborieux, lequel témoignait de surcroît d'une mauvaise gestion du temps de préparation. Souvent, le jury a relevé un autre défaut tenant à l'équilibre entre la voix et le piano : couvrir la voix avec le volume sonore de l'accompagnement ne pouvait que nuire à la musicalité de la présentation.

Les candidats qui ont satisfait aux exigences des épreuves étaient en mesure de soutenir leur interprétation vocale par un accompagnement efficace – même simple – et d'utiliser judicieusement le piano pour faire travailler le chœur, qu'il s'agisse de renforcer parfois un modèle mélodique, de superposer un contrechant, d'offrir l'appui de bases harmoniques, etc.

Ces qualités attendues sont essentielles pour donner un sens musical aux interprétations. On touche là à une dimension qui a parfois été oubliée par les candidats : la place que doit tenir la musique dans les présentations. Ceci à l'évidence pour l'épreuve de conception d'un projet musical, mais également lors de la présentation de séquence où tout exemple chanté ou joué est bienvenu pour étayer l'exposé. Les candidats qui l'ont bien compris ont su proposer des éléments de mise en œuvre concrète, pratique, musicale. Quant à l'interprétation d'une des deux partitions proposées par les sujets de mise en situation professionnelle, le jury en attendait une présentation aussi aboutie que possible, techniquement et artistiquement.

Les chants préparés par les candidats en amont des épreuves (partie « interprétation d'un chant accompagné » de l'épreuve de mise en situation professionnelle) se devaient, quant à eux, d'être parfaitement maîtrisés. Malgré quelques défaillances, les présentations des candidats étaient globalement satisfaisantes lors de cette session.

La maîtrise de la direction de chœur constitue un attendu majeur de l'épreuve de conception d'un projet musical et de mise en contexte professionnel. Trop de candidats ont montré des difficultés sur des aspects aussi élémentaires que la battue, l'indication des départs, des tenues, des respirations, etc. Des carences flagrantes concernant ces gestes fondamentaux sont rédhitoires dans un concours de recrutement de professeurs d'éducation musicale et de chant choral.

Souvent, la parole aura été trop abondante : le geste et le modèle vocal s'avèrent, la plupart du temps, bien plus efficaces que des consignes orales. Il n'est pas acceptable non plus de laisser longuement le chœur inactif, au prétexte d'explication de la démarche.

Les candidats qui ont fait preuve d'aisance ont su engager rapidement le travail polyphonique, évitant un travail trop long et fastidieux des parties seules. Ils se sont attachés à varier les modalités de transmission, à mettre en place les nuances dès les premiers temps d'apprentissage, à prendre en compte la relation texte/musique, à rechercher l'expressivité et à écouter attentivement le chœur afin d'effectuer les corrections nécessaires et d'avancer des propositions pertinentes pour affiner la qualité de la production chorale.

Dans toutes les situations évoquées ci-dessus, c'est bien le témoignage d'une pratique musicale sensible et solidement construite, sous ses différentes formes, qui était attendu des candidats.

Arrangement polyphonique

L'épreuve de conception d'un projet musical et de mise en contexte professionnel impose d'écrire un arrangement à deux voix égales. Les attentes du jury portaient sur la qualité musicale de l'arrangement et sur la pertinence de la proposition au regard de la réalité du travail pouvant être mené avec des élèves. Le projet présenté par les candidats devait donc s'appuyer sur des compétences relevant de la manière d'écrire la polyphonie, mais aussi s'inscrire dans de solides perspectives pédagogiques.

Certains candidats – dans une proportion toutefois moindre que lors des sessions antérieures – ont éprouvé des difficultés dans l'utilisation du logiciel *Cubase Éléments 8*. Mentionnée dans les précédents rapports de jury, la nécessité de maîtriser cet outil restait indispensable et devait éviter la perte de temps due à la méconnaissance de fonctionnalités aussi essentielles que régler le tempo, assigner les pistes, etc. Buter sur des obstacles de nature technique ne pouvait qu'entraver l'essentiel, à savoir la préparation de la dimension musicale du projet.

Les propositions intéressantes témoignaient d'une analyse attentive de la partition fournie – tant dans ses dimensions musicales que textuelles – et évitaient de ce fait toute maladresse stylistique. Elles se montraient suffisamment ambitieuses pour nourrir un travail riche avec le chœur, sans pour autant s'engager dans la direction d'une inutile complexité. Elles révélaient une attention portée au confort vocal des choristes et une bonne anticipation de la conduite de l'apprentissage.

Didactique et structuration des présentations

Pour chacune des deux épreuves d'admission – dans des proportions variables selon la partie d'épreuve – les candidats avaient à exposer et expliciter leurs choix. Que la présentation concerne la séquence, le chant accompagné préparé, le projet musical ou la mise en contexte professionnel, le

propos se devait d'être soigneusement et logiquement structuré, permettant ainsi d'apprécier la capacité du candidat à se projeter dans le métier.

D'une façon générale, les candidats de cette session connaissaient les principes de la didactique disciplinaire. Les difficultés constatées se rapportaient davantage au choix d'une problématique ou à l'articulation entre les activités proposées, les compétences visées, leur évaluation, voire à la connaissance des concepts pédagogiques et du vocabulaire qui s'y réfère.

La présentation de séquence nécessitait d'avoir soigneusement analysé le corpus pour proposer une organisation pertinente s'appuyant sur une problématique réfléchie et musicalement fondée, ainsi que sur des objectifs ciblés avec précision et adaptés au niveau choisi. L'exploitation du corpus n'avait pas à faire l'objet d'une juxtaposition d'analyses, au risque de créer un effet catalogue. Il était plus intéressant d'envisager des démarches permettant de croiser les approches pour argumenter à partir du questionnement initial, dans une perspective pédagogique où perception et production interagissent, ceci sans jamais perdre de vue les objectifs définis.

Concernant le chant préparé, la présentation en a parfois été décevante, certains candidats négligeant le conseil précisé dans le rapport de la session 2019, lequel correspondait pourtant pleinement aux attentes du jury :

« Présentation de la pièce choisie :

Elle doit permettre d'explicitier le choix, en lien avec une exploitation possible en classe dans le cadre d'un véritable projet musical :

- soigner cette présentation, parfois succincte voire absente, tout en restant concis pour respecter le temps maximum consacré à cette partie de l'épreuve ;
- exprimer des choix artistiques et pédagogiques pour une exploitation en classe : penser en amont, pour chacune des trois pièces, une véritable séquence, une problématique et le projet musical qui s'y rapporte. »

Lors de l'épreuve de conception de projet musical, il était attendu des candidats qu'ils explicitent les objectifs pédagogiques poursuivis et les compétences visées. Cette partie de l'épreuve a généralement été satisfaisante. Certains candidats peinaient toutefois à se dégager d'un discours convenu et superficiel, sans réflexion approfondie sur les caractéristiques de leur projet, ni sur la démarche d'apprentissage envisagée.

Le contexte professionnel énoncé par le sujet n'a pas toujours été suffisamment pris en compte. Il n'était pourtant en aucun cas un simple prétexte. Bien au contraire, le lien à établir avec la mise en œuvre du projet est une des finalités de cette épreuve. On citera à nouveau le rapport de la session 2019, qui le précisait clairement :

« Le professeur éduque à la musique, mais aussi par la musique ; ce faisant il participe à la construction de la future citoyenneté de l'élève. [...] Il convient donc d'insister sur le fait que le candidat doit réaliser la fusion des deux pôles musicaux et éducatifs pour traiter de manière satisfaisante le sujet. L'adaptabilité du professeur, son intelligence et sa finesse de perception doivent lui permettre d'individualiser, de différencier son enseignement au regard des spécificités de telle ou telle situation rencontrée dans l'établissement. Ainsi, s'adossant au socle commun de connaissances, de compétences et de culture, nourri par une réflexion

transversale, le candidat pourra avantageusement orienter l'élaboration de son projet musical, en lui donnant sens et crédibilité. »

Communication

Lors des épreuves orales, les qualités de communication sont des atouts à ne pas négliger : une élocution claire, un niveau de langue adapté, une attitude d'écoute et une bonne capacité à entrer dans l'échange avec le jury augurent déjà d'un potentiel à s'emparer de la posture d'enseignant. Le jury attend un niveau irréprochable d'expression écrite (au tableau et sur les diaporamas projetés) et orale.

L'interaction avec le jury demande une écoute attentive, une bonne compréhension des questionnements et une réactivité suffisante pour expliciter un point abordé lors de l'exposé, argumenter opportunément, transmettre une idée avec conviction, proposer des exemples complémentaires, etc.

La direction de chœur nécessite, elle aussi, des qualités de communication incontournables. Une posture dynamique et sereine permet de créer un contact de qualité. Elle témoigne en outre de la capacité du candidat à prendre en considération son auditoire, compétence élémentaire pour qui souhaite enseigner.

Conclusion

Au terme de ce rapport qui rappelle les attentes du jury, ainsi que certains points sur lesquels des lacunes ont été observées, le jury tient à évoquer la qualité appréciée – tant sur le fond que sur la forme – d'un bon nombre de prestations. Ainsi, le jury a pu attribuer fréquemment de très bonnes notes, dont la note maximale, ceci pour chacune des deux épreuves et en nombre non négligeable. Les candidats concernés ont réussi à faire la démonstration d'un niveau de compétence très honorable, voire excellent, dans les divers champs évalués et convaincre d'une solide aptitude à se projeter vers un horizon professionnel.

ÉPREUVE DE MISE EN SITUATION PROFESSIONNELLE

EXEMPLES DE SUJETS

Exemple 1 :

CAPES – CAFEP
Éducation Musicale et chant choral
Concours externe - Session 2021

Épreuves d'admission

Épreuve de mise en situation professionnelle

Durée de la préparation : cinq heures – Durée totale de l'épreuve : une heure

Durée de l'exposé : quarante minutes maximum, dont 5 minutes maximum pour l'interprétation d'un chant accompagné.

Durée de l'entretien : vingt minutes maximum.

Coefficient 2

Sujet

En vous appuyant sur un ensemble de documents choisis parmi ceux proposés par le sujet, vous concevrez les différentes composantes d'une séquence d'éducation musicale pour une classe de cycle 4 – cinquième, quatrième ou troisième – et indiquerez sa contribution à un ou plusieurs domaines du socle commun de connaissances, de compétences et de culture.

Vous construirez votre proposition à partir des compétences précisées ci-dessous, inscrites dans les quatre champs de compétences qui structurent le programme du cycle. Enfin, vous veillerez à définir les connaissances à acquérir dans ce cadre.

COMPÉTENCES CIBLÉES
1. Réaliser des projets musicaux d'interprétation ou de création
– Définir les caractéristiques expressives d'un projet puis en assurer la mise en œuvre.
2. Écouter, comparer, construire une culture musicale commune
– Situer et comparer des musiques de styles proches ou éloignés dans l'espace et/ou dans le temps pour construire des repères techniques et culturels.
– Mobiliser des repères permettant d'identifier les principaux styles musicaux.
3. Explorer, imaginer, créer et produire
– Réutiliser certaines caractéristiques (style, technique, etc.) d'une œuvre connue pour nourrir son travail.
4. Échanger, partager, argumenter et débattre
– Contribuer à l'élaboration collective de choix d'interprétation ou de création.

Durant l'épreuve, vous présenterez et analyserez la séquence élaborée en veillant à intégrer l'interprétation vocale d'un extrait significatif d'une des partitions qui vous sont données et en vous accompagnant au piano ou sur l'instrument polyphonique que vous avez apporté.

Choix d'extraits musicaux enregistrés et identifiés

- BACH Johann Sebastian - *Die Kunst der Fuge, BWV 1080* - fin du *Contrapunctus XIX* (inachevé) - 1'41
- DALLAPICCOLA Luigi - *Quaderno musicale di Annalibera* (extrait) - 1'36
- KOEHLIN Charles - *Offrande musicale sur le nom de Bach* (extrait) - 2'09
- LISZT Franz - *Fantaisie et fugue sur le nom de B-A-C-H* (extrait) - 2'37
- PÄRT Arvo - *Collage sur B-A-C-H – Sarabande* (extrait) - 1'14
- POULENC Francis - *Valse-improvisation sur le nom de Bach* - 1'27
- SOKOLA Milos - *Passacaglia quasi toccata sul tema B-A-C-H* (extrait) - 2'11
- WEBERN Anton - *Quatuor à cordes op.28* (extrait) - 2'40

Choix de partitions de pièces pour voix et accompagnement avec l'interprétation correspondante

- LE FORESTIER Maxime - *La petite fugue* - 2'01
- MOUSKOURI Nana - *L'étranger* - 3'28

Autres documents

- WEBERN Anton - *quatuor à cordes op.28* (extrait) - partition
- Différentes signatures de J.S. Bach

Exemple 2 :

CAPES – CAFEP
Éducation Musicale et chant choral
Concours externe - Session 2021

Épreuves d'admission

Épreuve de mise en situation professionnelle

Durée de la préparation : cinq heures – Durée totale de l'épreuve : une heure

Durée de l'exposé : quarante minutes maximum, dont 5 minutes maximum pour l'interprétation d'un chant accompagné.

Durée de l'entretien : vingt minutes maximum.

Coefficient 2

Sujet

En vous appuyant sur un ensemble de documents choisis parmi ceux proposés par le sujet, vous concevrez les différentes composantes d'une séquence d'éducation musicale pour une classe de sixième et indiquerez sa contribution à un ou plusieurs domaines du socle commun de connaissances, de compétences et de culture.

Vous construirez votre proposition à partir des compétences précisées ci-dessous, inscrites dans les quatre champs de compétences qui structurent le programme du cycle 3. Enfin, vous veillerez à définir les connaissances à acquérir dans ce cadre.

COMPÉTENCES CIBLÉES
1. Chanter et interpréter
- Reproduire et interpréter un modèle mélodique et rythmique. - Tenir sa partie dans un bref moment de polyphonie.
2. Écouter, comparer et commenter
- Décrire et comparer des éléments sonores issus de contextes musicaux, d'aires géographiques ou culturelles différents et dans un temps historique, contemporain, proche ou lointain. - Repérer et nommer une organisation simple dans un extrait musical.
3. Explorer, imaginer et créer
- Imaginer des représentations graphiques pour organiser une succession de sons et d'événements sonores.
4. Échanger, partager et argumenter
- Argumenter un choix dans la perspective d'une interprétation collective.

Durant l'épreuve, vous présenterez et analyserez la séquence élaborée en veillant à intégrer l'interprétation vocale d'un extrait significatif d'une des partitions qui vous sont données et en vous accompagnant au piano ou sur l'instrument polyphonique que vous avez apporté.

Choix d'extraits musicaux enregistrés et identifiés

- BEETHOVEN Ludwig van - *Concerto pour piano n°1 op.15 - Rondo* - 2'57
- CARMENT Philippe, GOSSE Olivier - *Le jazz de J à Z - AABA* - 3'35
- COUPERIN Louis - *Prélude non mesuré en ré min* - 1'44
- ELLINGTON Duke - *The Mooche* - 2'06
- TRADITIONNEL, par LIAMM - *Ar Raden (Hanter Dro)* - 3'40
- PIAZZOLLA Astor, Quatuor CALIENTE - *Adiós Noniño* - 3'35
- PURCELL Henry, par PLUHAR Christina et L'Arpeggiata - *Strike The Viol* - 3'50

**Choix de partitions de pièces pour voix et accompagnement
avec l'interprétation correspondante**

- CAMILLE - *Je ne mâche pas mes mots* - 2'37
- NOUGARO Claude - *Sing Sing Song* - 2'55

Autres documents

- APOLLINAIRE Guillaume - *Cœur, couronne et miroir* - Calligramme
- Mc FERRIN Bobby & The KUUMBA SINGERS - *Circle Song* - 2'30

Exemple 3 :

CAPES – CAFEP
Éducation Musicale et chant choral
Concours externe - Session 2021

Épreuves d'admission

Épreuve de mise en situation professionnelle

Durée de la préparation : cinq heures – Durée totale de l'épreuve : une heure

Durée de l'exposé : quarante minutes maximum, dont 5 minutes maximum pour l'interprétation d'un chant accompagné.

Durée de l'entretien : vingt minutes maximum.

Coefficient 2

Sujet

En vous appuyant sur un ensemble de documents choisis parmi ceux proposés par le sujet, vous concevrez les différentes composantes d'une séquence d'éducation musicale pour une classe de cycle 4 – cinquième, quatrième ou troisième – et indiquerez sa contribution à un ou plusieurs domaines du socle commun de connaissances, de compétences et de culture.

Vous construirez votre proposition à partir des compétences précisées ci-dessous, inscrites dans les quatre champs de compétences qui structurent le programme du cycle. Enfin, vous veillerez à définir les connaissances à acquérir dans ce cadre.

COMPÉTENCES CIBLÉES
1. Réaliser des projets musicaux d'interprétation ou de création
- Définir les caractéristiques expressives d'un projet puis en assurer la mise en œuvre.
2. Écouter, comparer, construire une culture musicale commune
- Situer et comparer des musiques de styles proches ou éloignés dans l'espace et/ou dans le temps pour construire des repères techniques et culturels.
- Mettre en lien des caractéristiques musicales et des marqueurs esthétiques avec des contextes historiques, sociologiques, techniques et culturels.
3. Explorer, imaginer, créer et produire
- Réutiliser certaines caractéristiques (style, technique, etc.) d'une œuvre connue pour nourrir son travail.
4. Échanger, partager, argumenter et débattre
- Problématiser l'écoute d'une ou plusieurs œuvres.

Durant l'épreuve, vous présenterez et analyserez la séquence élaborée en veillant à intégrer l'interprétation vocale d'un extrait significatif d'une des partitions qui vous sont données et en vous accompagnant au piano ou sur l'instrument polyphonique que vous avez apporté.

Choix d'extraits musicaux enregistrés et identifiés

- BRITTEN Benjamin - *Ceremony of Carols - Procession - Hodie Christus natus est* - 1'04
- BUENA VISTA SOCIAL CLUB - *Veinte años* - 1'59
- CHOPIN Frédéric - *Valse opus 64 n°2* - 3'44
- LULLY Jean-Baptiste - *Atys - Entrée et danse des Zéphyr*s - 2'16
- RAMEAU Jean-Philippe - *Les Indes Galantes - Danse du grand calumet de la paix* - 3'29
- RAVEL Maurice - *Boléro* (extrait) - 2'56
- RAVEL Maurice - *Pavane pour une infante défunte* (extrait) - 2'24
- SUSATO Tielman - *Pavane « Mille Ducas »* (extrait) - 1'11

**Choix de partitions de pièces pour voix et accompagnement
avec l'interprétation correspondante**

- SALVADOR Henri - *Qui sait, qui sait, qui sait* - 3'11
- ZAZIE - *J'envoie valser* - 2'51

Autres documents

- HENRY Pierre / CNDC Angers - *Messe pour le temps présent* (extrait) - 0'58
- Kecak - Indonésie - 0'58
- Samâ, danse soufie - 1'01

Exemple 4 :

CAPES – CAFEP
Éducation Musicale et chant choral
Concours externe - Session 2021

Épreuves d'admission

Épreuve de mise en situation professionnelle

Durée de la préparation : cinq heures – Durée totale de l'épreuve : une heure

Durée de l'exposé : quarante minutes maximum, dont 5 minutes maximum pour l'interprétation d'un chant accompagné.

Durée de l'entretien : vingt minutes maximum.

Coefficient 2

Sujet

En vous appuyant sur un ensemble de documents choisis parmi ceux proposés par le sujet, vous concevrez les différentes composantes d'une séquence d'éducation musicale pour une classe de cycle 4 – cinquième, quatrième ou troisième – et indiquerez sa contribution à un ou plusieurs domaines du socle commun de connaissances, de compétences et de culture.

Vous construirez votre proposition à partir des compétences précisées ci-dessous, inscrites dans les quatre champs de compétences qui structurent le programme du cycle. Enfin, vous veillerez à définir les connaissances à acquérir dans ce cadre.

COMPÉTENCES CIBLÉES
1. Réaliser des projets musicaux d'interprétation ou de création
- Définir les caractéristiques expressives d'un projet puis en assurer la mise en œuvre.
2. Écouter, comparer, construire une culture musicale commune
- Mettre en lien des caractéristiques musicales et des marqueurs esthétiques avec des contextes historiques, sociologiques, techniques et culturels. - Situer et comparer des musiques de styles proches ou éloignés dans l'espace et/ou dans le temps pour construire des repères techniques et culturels.
3. Explorer, imaginer, créer et produire
- Identifier, rechercher et mobiliser à bon escient les ressources documentaires (écrites, enregistrées notamment) nécessaires à la réalisation d'un projet. - Réutiliser certaines caractéristiques (style, technique, etc.) d'une œuvre connue pour nourrir son travail.
4. Échanger, partager, argumenter et débattre
- Problématiser l'écoute d'une ou plusieurs œuvres.

Durant l'épreuve, vous présenterez et analyserez la séquence élaborée en veillant à intégrer l'interprétation vocale d'un extrait significatif d'une des partitions qui vous sont données et en vous accompagnant au piano ou sur l'instrument polyphonique que vous avez apporté.

Choix d'extraits musicaux enregistrés et identifiés

- BRUBECK Dave - *Koto Song* - 3'00
- BRUBECK Dave, interprétation MARSALIS Wynton & The Sachal Ensemble - *Take Five* - 6'02
- CARLOS Wendy - *Dies Irae* - in KUBRICK Stanley - *Shining* - 2'36
- HORSLEY Joachim - *Beethoven in Havana* - 4'25
- MARCENAC Guillaume, d'après GAINSBORG Serge - *Ne vous déplaïse* - 7'42
- MILHAUD Darius - *La Création du monde* - 2'37

**Choix de partitions de pièces pour voix et accompagnement
avec l'interprétation correspondante**

- NOUGARO Claude - *Vieux Vienne* - 3'18
- SAINT-SAËNS Camille - *Mémoires persanes - La Brise* - 2'36

Autres documents

- GAUGUIN Paul - *Cavaliers sur la plage* – huile sur toile
- KLEE Paul - *Légende du Nil* – pastel sur tissu de coton

Exemple 5 :

CAPES – CAFEP
Éducation Musicale et chant choral
Concours externe - Session 2021

Épreuves d'admission

Épreuve de mise en situation professionnelle

Durée de la préparation : cinq heures – Durée totale de l'épreuve : une heure

Durée de l'exposé : quarante minutes maximum, dont 5 minutes maximum pour l'interprétation d'un chant accompagné.

Durée de l'entretien : vingt minutes maximum.

Coefficient 2

Sujet

En vous appuyant sur un ensemble de documents choisis parmi ceux proposés par le sujet, vous concevrez les différentes composantes d'une séquence d'éducation musicale pour une classe de cycle 4 – cinquième, quatrième ou troisième – et indiquerez sa contribution à un ou plusieurs domaines du socle commun de connaissances, de compétences et de culture.

Vous construirez votre proposition à partir des compétences précisées ci-dessous, inscrites dans les quatre champs de compétences qui structurent le programme du cycle. Enfin, vous veillerez à définir les connaissances à acquérir dans ce cadre.

COMPÉTENCES CIBLÉES
1. Réaliser des projets musicaux d'interprétation ou de création
- Définir les caractéristiques expressives d'un projet puis en assurer la mise en œuvre. - Interpréter un projet devant d'autres élèves et présenter les choix artistiques effectués.
2. Écouter, comparer, construire une culture musicale commune
- Situer et comparer des musiques de styles proches ou éloignés dans l'espace et/ou dans le temps pour construire des repères techniques et culturels.
3. Explorer, imaginer, créer et produire
- Réutiliser certaines caractéristiques (style, technique, etc.) d'une œuvre connue pour nourrir son travail.
4. Échanger, partager, argumenter et débattre
- Distinguer appréciation subjective et description objective.

Durant l'épreuve, vous présenterez et analyserez la séquence élaborée en veillant à intégrer l'interprétation vocale d'un extrait significatif d'une des partitions qui vous sont données et en vous accompagnant au piano ou sur l'instrument polyphonique que vous avez apporté.

Choix d'extraits musicaux enregistrés et identifiés

- BERNSTEIN Leonard – *Candide – Glitter and be gay* – 5'34
- GRIEG Edvard – *Six pièces lyriques op.54 – La marche des trolls* – 2'47
- MOSSOLOV Alexandre – *Les fonderies d'acier* – 3'21
- RAMEAU Jean-Philippe – *Hippolyte et Aricie – Trio des Parques* – 3'43
- SAINT SAËNS Camille – *Danse Macabre* (extrait) – 4'21
- TELEMANN Georg Philipp – *Suite Gulliver – Chaconne des Lilliputiens* – 0'22
- WALTHER Johann Jacob – *Scherzo des oiseaux et du coucou* (extrait) – 3'36

**Choix de partitions de pièces pour voix et accompagnement
avec l'interprétation correspondante**

- BARBARA – *Septembre* – 3'39
- LEMARQUE Francis, interprétation MONTAND Yves – *Quand un soldat* – 1'48

Autres documents

- BERNSTEIN Leonard – *Glitter and be gay* – texte et traduction de l'extrait
- RAMEAU Jean-Philippe – *Trio des Parques* – texte de l'extrait

Exemple 6 :

CAPES – CAFEP
Éducation Musicale et chant choral
Concours externe - Session 2021

Épreuves d'admission

Épreuve de mise en situation professionnelle

Durée de la préparation : cinq heures – Durée totale de l'épreuve : une heure

Durée de l'exposé : quarante minutes maximum, dont 5 minutes maximum pour l'interprétation d'un chant accompagné.

Durée de l'entretien : vingt minutes maximum.

Coefficient 2

Sujet

En vous appuyant sur un ensemble de documents choisis parmi ceux proposés par le sujet, vous concevrez les différentes composantes d'une séquence d'éducation musicale pour une classe de cycle 4 – cinquième, quatrième ou troisième – et indiquerez sa contribution à un ou plusieurs domaines du socle commun de connaissances, de compétences et de culture.

Vous construirez votre proposition à partir des compétences précisées ci-dessous, inscrites dans les quatre champs de compétences qui structurent le programme du cycle. Enfin, vous veillerez à définir les connaissances à acquérir dans ce cadre.

COMPÉTENCES CIBLÉES
1. Réaliser des projets musicaux d'interprétation ou de création
- Définir les caractéristiques musicales d'un projet puis en assurer la mise en œuvre en mobilisant les ressources adaptées.
2. Écouter, comparer, construire une culture musicale commune
- Mettre en lien des caractéristiques musicales et des marqueurs esthétiques avec des contextes historiques, sociologiques, techniques et culturels. - Mobiliser des repères permettant d'identifier les principaux styles musicaux.
3. Explorer, imaginer, créer et produire
- Réutiliser certaines caractéristiques (style, technique, etc.) d'une œuvre connue pour nourrir son travail.
4. Échanger, partager, argumenter et débattre
- Contribuer à l'élaboration collective de choix d'interprétation ou de création. - Distinguer les postures de créateur, d'interprète et d'auditeur.

Durant l'épreuve, vous présenterez et analyserez la séquence élaborée en veillant à intégrer l'interprétation vocale d'un extrait significatif d'une des partitions qui vous sont données et en vous accompagnant au piano ou sur l'instrument polyphonique que vous avez apporté.

Choix d'extraits musicaux enregistrés et identifiés

- ALI KHAN Fateh, d'après les variations de Mozart - *Ah ! vous dirai-je, maman* - 2'59
- ARMSTRONG Louis & FITZGERALD Ella, interprètes - *Dream A Little Dream Of Me* (standard de F. Andre & W. Schwandt) - 3'03
- BONNET Arnaud, MANGIAROTTI Sylvain, VIVENT Jean-Pierre - *Silly Con Car Born* 1'48
- ELLINGTON Duke - "*C*" *Jam Blues* - 2'38
- LOUSSIER Jacques en trio - *Fugue en ut mineur du Clavier Bien Tempéré BWV 847* de Jean-Sébastien Bach - 2'44
- ROSSINI Gioachino - *La Cenerentola* - *Non piu mesta* - 3'11
- VAN HALEN Eddie - *Eruption* - 1'41

**Choix de partitions de pièces pour voix et accompagnement
avec l'interprétation correspondante**

- ENZO ENZO - *Les Yeux Ouverts* - 3'17
- PESTEL Véronique - *Chanson des sans-voix* - 3'12

Autres documents

- SAUVANET Pierre - *L'improvisation entre création et interprétation*

Document annexé à chaque sujet :

CAPES – CAFEP
Éducation Musicale et chant choral
Concours externe - Session 2021

LE SOCLE COMMUN DE CONNAISSANCES, DE COMPÉTENCES ET DE CULTURE
(B.O. n°17 du 23 avril 2015)

DOMAINE 1	Les langages pour penser et communiquer	Objectifs de connaissances et de compétences pour la maîtrise du socle commun
		D1.1 Comprendre, s'exprimer en utilisant la langue française à l'oral et à l'écrit
		D1.2 Comprendre, s'exprimer en utilisant une langue étrangère et, le cas échéant, une langue régionale
		D1.3 Comprendre s'exprimer en utilisant les langages mathématiques, scientifiques et informatiques
		D1.4 Comprendre s'exprimer en utilisant les langages des arts et du corps
DOMAINE 2	Les méthodes et les outils pour apprendre	Objectifs de connaissances et de compétences pour la maîtrise du socle commun
		D2.1 Organisation du travail personnel
		D2.2 Coopération et réalisation de projets
		D2.3 Médias, démarches de recherche et de traitement de l'information
		D2.4 Outils numériques pour échanger et communiquer
DOMAINE 3	La formation de la personne et du citoyen	Objectifs de connaissances et de compétences pour la maîtrise du socle commun
		D3.1 Expression de la sensibilité et des opinions, respect des autres
		D3.2 La règle et le droit
		D3.3 Réflexion et discernement
		D3.4 Responsabilité, sens de l'engagement et de l'initiative
DOMAINE 4	Les systèmes naturels et les systèmes techniques	Objectifs de connaissances et de compétences pour la maîtrise du socle commun
		D4.1 Démarches scientifiques
		D4.2 Conception, création, réalisation
		D4.3 Responsabilités individuelles et collectives
DOMAINE 5	Les représentations du monde et l'activité humaine	Objectifs de connaissances et de compétences pour la maîtrise du socle commun
		D5.1 L'espace et le temps
		D5.2 Organisations et représentations du monde
		D5.3 Invention, élaboration, production

CONCEPTION D'UN PROJET MUSICAL ET MISE EN CONTEXTE PROFESSIONNEL

EXEMPLES DE SUJETS

Texte introduisant chaque sujet :

CAPES – CAFEP
Éducation Musicale et chant choral
Concours externe - Session 2021

Épreuves d'admission

Conception d'un projet musical et mise en contexte professionnel

Durée de la préparation : cinq heures - Durée totale de l'épreuve : une heure

Durée de la présentation : maximum quarante minutes

- *réalisation du projet musical : trente-cinq minutes maximum*
- *exposé sur l'inscription du projet dans le contexte institutionnel : cinq minutes minimum*

Durée de l'entretien avec le jury : vingt minutes maximum

Coefficient 2

Sujet

Au départ de la partition ci-jointe, vous concevrez un projet musical susceptible d'être mis en œuvre durant plusieurs séances successives d'enseignement. Pendant l'épreuve, vous présenterez les objectifs pédagogiques poursuivis et préciserez les compétences qui seront particulièrement mobilisées pour sa réalisation.

Durant votre présentation, vous réaliserez plusieurs moments différents et significatifs de votre projet en utilisant en tant que de besoin les différents outils à votre disposition, notamment votre voix, le piano, le clavier MIDI et le séquenceur MIDI audionumérique. Vous veillerez également à apprendre et à faire interpréter au petit ensemble vocal mis à votre disposition un passage significatif de votre projet que vous aurez pris soin d'arranger pour deux voix égales et accompagnement.

Vous veillerez à imprimer ou photocopier en trois exemplaires le passage arrangé à deux voix égales - et exclusivement ce passage - dont la partition devra être remise au jury au début de votre présentation.

Au terme de cette partie principale de l'épreuve, vous présenterez un bref exposé mettant en perspective le projet musical précédemment présenté avec les éléments du contexte institutionnel décrits ci-dessous et montrant la contribution qui, dans le cadre de vos missions, pourrait être la vôtre pour agir sur cette situation.

La première partie de l'épreuve ne pourra excéder 35 minutes afin de garantir un temps minimum de 5 minutes consacré à la seconde partie. Ces 40 premières minutes précéderont un entretien avec le jury jusqu'au terme de l'épreuve.

Exemple 1 :

CAPES – CAFEP
Éducation Musicale et chant choral
Concours externe - Session 2021

Références de la pièce vocale fournie

Tandis que tout sommeille, extrait de L'amant jaloux - GRÉTRY André,

Documents joints :

- partition : voix et chiffrages anglo-saxons, 2 pages
- texte du chant : 1 page
- fichier MIDI de la ligne mélodique

Éléments descriptifs du contexte institutionnel

Vous enseignez dans un collège implanté dans un secteur urbain dont la population scolaire est assez éloignée des pratiques culturelles. Récemment élaboré, le nouveau projet d'établissement inscrit dans ses priorités la nécessité d'une politique ambitieuse de formation artistique et culturelle, en partenariat avec les structures, institutions et associations développant un volet éducatif.

Vous faites partie d'une équipe pluridisciplinaire qui propose au chef d'établissement de construire un projet portant sur la découverte de l'opéra. Outre les objectifs propres aux différentes disciplines impliquées et ceux se rapportant à la coopération et à la réalisation de projets – composante du domaine 2 du socle commun de connaissances, de compétences et de culture* –, les différentes facettes de l'action engagée visent à enrichir le parcours d'éducation artistique et culturelle des élèves (PEAC).

Votre exposé **mettra en perspective le projet musical précédemment réalisé** avec les éléments du contexte institutionnel décrits ci-dessus. Votre exposé montrera la contribution qui, dans le cadre de vos missions, pourrait être la vôtre pour agir sur cette situation.

*Socle commun de connaissances, de compétences et de culture :
- Domaine 2 : Les méthodes et outils pour apprendre

Exemple 2 :

CAPES – CAFEP
Éducation Musicale et chant choral
Concours externe - Session 2021

Références de la pièce vocale fournie

La complainte de Sally - ELFMAN Danny
Traduction de VIDECOQ Philippe

Documents joints :

- partition : voix et piano, 2 pages
- texte du chant : 1 page
- fichier MIDI de la ligne mélodique

Éléments descriptifs du contexte institutionnel

Vous enseignez dans un collège qui relève de l'éducation prioritaire. Situé dans une grande agglomération, l'établissement bénéficie de la proximité de nombreuses structures culturelles. La mise en œuvre de projets en partenariat avec ces structures et dans une dynamique pluridisciplinaire est inscrite dans le projet d'établissement.

Un festival autour du cinéma et des musiques de film est organisé par les structures partenaires en fin d'année scolaire. Dans ce cadre, vous souhaitez développer un projet visant à favoriser l'interdisciplinarité et l'ouverture culturelle des élèves.

Votre exposé **mettra en perspective le projet musical précédemment réalisé** avec les éléments du contexte institutionnel décrits ci-dessus. Votre exposé montrera la contribution qui, dans le cadre de vos missions, pourrait être la vôtre pour agir sur cette situation.

Exemple 3 :

CAPES – CAFEP
Éducation Musicale et chant choral
Concours externe - Session 2021

Références de la pièce vocale fournie

TIFI CONGO – KALI

Documents joints :

- partition : voix et chiffrages anglo-saxons, deux pages
- texte du chant : une page
- fichier MIDI de la ligne mélodique

Éléments descriptifs du contexte institutionnel

Le collège dans lequel vous exercez est identifié comment appartenant à un REP + (Réseau d'éducation prioritaire renforcée). Depuis peu, la cohésion sociale semble fragilisée et on constate une dégradation du climat scolaire. L'équipe éducative conçoit un projet pour renforcer le « Vivre ensemble », chaque discipline s'y intégrant en choisissant une thématique.

Vous expliquerez comment vous envisagez la participation à ce projet dans le cadre de l'enseignement obligatoire d'éducation musicale. Vous préciserez les possibilités éventuelles d'élargissement à l'enseignement facultatif de chant choral.

Votre exposé **mettra en perspective le projet musical précédemment réalisé** avec les éléments du contexte institutionnel décrits ci-dessus. Votre exposé montrera la contribution qui, dans le cadre de vos missions, pourrait être la vôtre pour agir sur cette situation.

Exemple 4 :

CAPES – CAFEP
Éducation Musicale et chant choral
Concours externe - Session 2021

Références de la pièce vocale fournie

Celle qui fait tout mon tourment - CHARPENTIER Marc-Antoine

Documents joints :

- partition : voix et basse chiffrée, une page
- texte du chant : une page
- fichier MIDI de la ligne mélodique

Éléments descriptifs du contexte institutionnel

Vous enseignez dans un collège de centre-ville qui accueille une population scolaire hétérogène. Votre établissement bénéficie de divers partenariats culturels de proximité (musées, conservatoire, théâtre...). Dans un souci d'équité, l'établissement a décidé de doter chaque classe d'une option spécifique. À l'occasion d'une augmentation des effectifs et de la création d'une classe supplémentaire pour le niveau de sixième, une nouvelle option – danse Hip-Hop – est proposée à la rentrée.

Malgré l'intérêt indéniable des diverses options, les équipes pédagogiques font le constat d'un effet négatif qui tend à isoler les groupes d'adolescents chacun dans leur parcours, entraînant un cloisonnement, de la méfiance et des représentations erronées quant à la valeur supposée de telle ou telle option.

En conseil pédagogique, la décision est prise d'impliquer les élèves dans des projets communs inscrits dans le parcours d'éducation artistique et culturelle (PEAC). Des objectifs fédérateurs permettraient aux élèves d'apprendre à coopérer et à développer ensemble des compétences pour une meilleure estime d'eux-mêmes et des autres dans l'établissement.

Votre exposé **mettra en perspective le projet musical précédemment réalisé** avec les éléments du contexte institutionnel décrits ci-dessus. Votre exposé montrera la contribution qui, dans le cadre de vos missions, pourrait être la vôtre pour agir sur cette situation.

Exemple 5 :

CAPES – CAFEP
Éducation Musicale et chant choral
Concours externe - Session 2021

Références de la pièce vocale fournie

Un amour lunaire – ORTIZ Christos / VERLEN Sam

Documents joints :

- partition : voix et chiffrages anglo-saxons, 3 pages
- texte du chant : 1 page
- fichier MIDI de la ligne mélodique

Éléments descriptifs du contexte institutionnel

Le collège dans lequel vous exercez appartient à un réseau d'éducation prioritaire. Une école primaire est implantée à proximité de votre établissement. Les habitudes de concertation entre les enseignants de l'école et ceux de 6^e sont installées depuis plusieurs années et permettent d'assurer une solide continuité pédagogique inter-degrés.

Face aux fragilités des élèves quant à la maîtrise de la langue, le conseil École-Collège décide d'investir fortement cet axe de travail. Ainsi, les enseignants sont sollicités pour proposer diverses actions disciplinaires ou interdisciplinaires à destination des élèves des trois niveaux du cycle 3. Parmi les objectifs de chaque action, une place importante sera accordée au développement des compétences relatives à la composante « Comprendre, s'exprimer en utilisant la langue française à l'oral et à l'écrit » du domaine 1 du socle commun de connaissances, de compétences et de culture.

Votre exposé **mettra en perspective le projet musical précédemment réalisé** avec les éléments du contexte institutionnel décrits ci-dessus. Votre exposé montrera la contribution qui, dans le cadre de vos missions, pourrait être la vôtre pour agir sur cette situation.

Exemple 6 :

CAPES – CAFEP
Éducation Musicale et chant choral
Concours externe - Session 2021

Références de la pièce vocale fournie

Soleil - BOISSENOT Grégoire

Documents joints :

- partition : voix et chiffrage anglo-saxons, trois pages
texte du chant : une page
- fichier MIDI de la ligne mélodique

Éléments descriptifs du contexte institutionnel

Le collège dans lequel vous exercez accueille chaque année des élèves en situation de handicap dans le cadre du dispositif ULIS (Unité localisée pour l'inclusion scolaire). La réussite de leur inclusion au sein des classes ordinaires constitue une des priorités du projet d'établissement, dont un axe est dédié à la scolarisation des élèves à besoins éducatifs particuliers.

Malgré un climat scolaire habituellement serein, l'équipe pédagogique constate depuis quelques semaines des incivilités récurrentes envers certains de ces élèves. Des actions ponctuelles ont été immédiatement mises en œuvre afin de lutter contre les comportements hostiles.

Dès la rentrée prochaine, l'ensemble de la communauté éducative souhaite se mobiliser davantage encore autour de cet axe prioritaire en engageant les élèves dans un projet fédérateur et interdisciplinaire. La *Journée mondiale de l'égalité des chances*, qui se tient tous les ans le 5 décembre, constituerait un temps fort du projet dans l'établissement.

Votre exposé **mettra en perspective le projet musical précédemment réalisé** avec les éléments du contexte institutionnel décrits ci-dessus. Votre exposé montrera la contribution qui, dans le cadre de vos missions, pourrait être la vôtre pour agir sur cette situation.

STATISTIQUES DE L'ADMISSION

MISE EN SITUATION PROFESSIONNELLE

	CAPES	CAFEP
Note la plus haute	20	20
Note la plus basse	0,67	3,67
Moyenne	12,49	12,29

CONCEPTION D'UN PROJET MUSICAL ET MISE EN CONTEXTE PROFESSIONNEL

	CAPES	CAFEP
Note la plus haute	20	20
Note la plus basse	1,00	0,50
Moyenne	10,85	12,11

DONNÉES PORTANT SUR LE TOTAL DES ÉPREUVES ORALES D'ADMISSION

	CAPES	CAFEP
Moyenne des candidats non éliminés	11,67 / 20	12,17 / 20
Moyenne des candidats admis	13,73 / 20	15,94 / 20

DONNÉES PORTANT SUR LE TOTAL GÉNÉRAL DES ÉPREUVES (ADMISSIBILITÉ + ADMISSION)

	CAPES	CAFEP
Moyenne des candidats non éliminés	11,22 / 20	11,55 / 20
Moyenne des candidats admis	12,79 / 20	14,16 / 20
Barre d'admission	8,16 / 20	12,11 / 20